



PROCES VERBAL CODIR ELARGI DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 3 septembre 2024 A 20H30

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H,
- **CNB :** PASCAUD L,
- **COPO Natation :** DEZON C, ISSOT G,
- **USN24:** VEYSSIERE F,
- **CN ST ASTIER :** BESSE E, BESSE F (Président)

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** LEMOIGNE S, GAULIN I,
- **CNB :** LESCURE K, POU CET P,
- **COPO Natation :**
- **USN24:** MOREAUD S, BIL S,
- **CN ST ASTIER :**

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :** HEYER P,
- **CNB :** GACHE B,
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :**

Membres invités hors comité : Il s'agit des personnes de clubs non élus au CODIR

- **Agent de développement et autres :** LINARES A, THOREMBEY JL, CHOQUET C,
- **ACAP :** PARMENTIER P & M (Excusés), GAULIN S, DE PISCHOF F (Présidente excusée), LAROCHE S (Excusé)
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L en tant que Présidente,
- **USN24 :**
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER:** MENAGER S & F,



1. Introduction

- Remerciement pour les personnes présentes et pour l'investissement de l'an dernier

2. Point organisation la Jemaye

2.1. Avancement et mise en place organisation

- Point financier

- o Budget révisé pour donner suite à l'AG revue à la hausse au niveau de la subvention du département (1000€) et de l'intégration des manifestations estivales auprès de l'ANS (1500€)
- o Budget
 - Budget prévisionnel 8 975€ (13 000€ l'an dernier)
 - Les dépenses engagées
 - OK Time : 942€
 - SASB24 : 660€
 - Drone et vidéo : 650€
 - Médailles : 1 040€
 - SACEM : En attente

- Restauration

- o Café d'accueil avec le percolateur du CD (à amener par le CNB) pour offrir à tous les nageurs, bénévoles et partenaires.
 - Percolateur de café + quatre quarts
 - Prévoir les gobelets en carton pour café, sucre, touillette
 - Laurent mènera dimanche matin de l'eau chaude et des sachets de café soluble pour les bénévoles arrivant à 7 heures.
- o Déjeuner du midi Sandwich, dessert type tarte ou fruits, chips. Base 50 personnes Action Magali et Huguette. Les propositions d'Huguette sont :
 - ½ pain au lieu de baguette
 - Filet de poulet, jambon, rilette et cornichons
 - Achat de chips en petits paquets
 - Achat de pommes (en attente de retour de 2 bacs pour 10€)
 - Dessert : compote à boire et gâteau quatre quarts
 - Boissons coca, jus d'orange, jus de pomme, eau à prendre
- o Prévoir la préparation le matin.
 - Arrivée vers 7h30 (récupération des ½ pain à la boulangerie à 6h30)
 - Préparation dès 7h30
 - Les sandwichs seront filmés
 - Stockage dans frigo au poste de secours. Ajout d'un frigo venant de l'ACAP (Pierre) et de celui dans local Eau Libre.
 - Repas pris vers le poste de secours où des tables seront installées
 - Prévoir sacs poubelles (jaune et noir), papier toilette, sopalin, nappes, etc.
- o Apéritif
 - Jus de pomme et vin de St Emillion offert par le château partenaire
 - Acheter du salé (biscuits, chips) + verre (des vrais) pour boire du vin
- o Ravitaillement des nageurs

- Boissons : coca, jus, eau
- Fruits secs
- Fruits frais oranges et bananes
- A servir dans des verres
- Prévoir des éco-cup (CNB), assiettes, serviettes, etc. ;

- **Plan d'actions 2024 :**

Mis à jour.

- Voir document en annexe 1
- Appel aux bénévoles et responsable de sections
- Mobilisation des clubs auprès des licenciés et nageurs. Rappel urgent
- Installation des bouées et *préparation des podiums* le **samedi 14 septembre à 9h** (Frédéric, Elisa, Pierre, Laurent, *Solange et François M, Mylène et Willy*, autres)
- Matériel à récupérer le vendredi 13 septembre au département (Pierre et Antoine) *Annulé, livraison par le Département à la Jemaye*
- Matériel à récupérer le samedi à 17h30 aux terres de jeu de Bassillac (Pierre et Fred)
- Matériel CNB à mener le dimanche pour 7h (Philippe ou Baptiste avec minibus)
- Matériel sono + paniers + bon des cabanes à porter (Fabrice)
- Matériel Bergerac (bouées, électricité, tables, barnums, goodies, sono, arche Intersport etc.) garage Laurent
- Imprimante et boudins d'arrivée à porter par Jean Louis
- Retour matériel le lundi au département (Pierre et Antoine ou autre), Bergerac (Laurent)
- Laurent établira les listes des équipements pour chacun.

- **Document fiches de courses et postes bénévoles :**

- Il s'agit d'une proposition basée sur l'an dernier et sur le peu de bénévoles inscrits
- Voir document en annexe 3 qui indique les propositions. Merci de nous faire part rapidement de vos retours et si vous avez des bénévoles.
- Plateforme ouverte sur extranet pour enregistrer tous les bénévoles présents et les licenciés à 2€ pour la s'ils ne le sont pas. Merci de voir avec vos clubs pour être licencié à cette date.

2.2. Les partenaires

- **Offre de partenariat révisée**

Plus de 200 partenaires contactés :

- Week end offert par « Les cabanes perchées » à CAPDROT valeur 180€
- Bons de réduction entrée SEMITOURS (30 bons, valeur estimée de 300 à 600€)
- Etablissements Lemberc à Beynac : 3 coffrets découverte ou quelque chose de similaire Valeur 100€. <https://www.lembercfoiesgras.com/>
- Intersport Bergerac 30 bons cadeaux de 10€ valeur 300€
- Vignoble SANDIA (Montagne St Emilion) 300€ (virement effectué) de don + Vin rouge + Vin d'honneur
- Auto-Mobilité La Rochelle (Bornes de recharge des voitures électriques) 100€ (virement effectué) + 100 décapsuleurs



- 2 Coffrets de bière Nové à Bergerac. A récupérer
- En attente retour :
 - Leclerc et Intermarché
 - Restaurants
 - Vol en Montgolfières

2.3. Campagne de publicité

Page | 5

- Les supports de communication sont tous créés et transmis sur une base depuis juin de deux diffusions par mois.
 - Les clubs FFN de la région
 - Les clubs de triathlon de la région avec une explication sur la prise de licence Eau Libre Promotionnelle
 - Les entreprises pour le Challenge entreprise
 - Invitation pour les gagnants de l'an dernier afin de fédérer d'autres nageurs de ces clubs. Différents critères pris en compte en étant gagnant :
 - Avoir gagné
 - Répartition par club en invitant un second ou troisième afin que les autres membres du club suivent.
 - 5 invitations transmises, 3 retours

Le montant de non-recette est de 75€

- Autres supports

3. Questions diverses

3.1. Repas des bénévoles et officiels validé pour le samedi 28 septembre à Saint Astier. Base table espagnole. A organiser avec la Team repas (Huguette, Magali, Elisa, Pierre, Karine)

3.2.

Fin de la réunion à 22h20.



CND24: ANIMATION EAU LIBRE - LES BOUCLES DE LA JEMAYE DORDOGNE PERIGORD

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

PLAN D'ACTIONS

Diffusion commission permanente

LPA: Laurent Pascaud / ALI: Antoine Linares / MPI: Margaux Pierre / PPO: Philippe Poucet / HGA: Huguette Gaulin / FBE: Frédéric Besse / JLTH: Jean Louis Thorembe / SMO: Serge Moreaud /

Mise à jour réunion

Mise à jour en rouge par rapport à la révision précédente

Tache n°	Désignation	A faire avant:	Action	Statut & Date	Nombre de bénévoles nécessaire	Commentaires
1	ADMINISTRATIF					
1.1	Valider la décision d'organiser la manifestation		CODIR	13/12/2023		
1.2	Préciser la date et l'utilisation du site de la manifestation Dimanche 15 Septembre 2024		CODIR	13/12/2023		
1.3	Décider des grands objectifs et la planification		CODIR	13/12/2023		
1.4	Établir un budget prévisionnel	AG	LPA	29/02/2024		Validé en CODIR du 29/02/2024 avant AG du 3/03/2024
1.5	Courrier CD24 pour réserver les installations, autorisation nécessaire => conseil Départemental Mr Xavier Sanchez	31/03/2024	LPA	24/03/2024		
1.5.1	Courrier CERFA 15030.01 Demande d'autorisation de la Manifestation - Mme Donnadieu de la Préfecture	15/06/2024	LPA	10/05/2024		Dossier mis à jour Jeudi 18 juillet - Attestation d'assurances
1.5.2	Liste du matériel formulée auprès du département Mme Boutry. Notre point de contact pour la manifestation sera S Boutry & Laurent Villar.		LPA/Mme Boutry	08/08/2024		Mail de confirmation de S Boutry. Problème sur les bateaux dont le thermique. Réunion le 9/09 à 16h avec le Département
1.5.3	Contact pris avec Mr Beau, Maire de la Jemaye.	30/06/2024	LPA	Fait		
1.5.4	Contact CC du ribéraçois: Mr Bazinet Président		LPA			Pas de demande d'équipements
1.5.5	Courriers ARS analyse de l'eau	30/06/2024	LPA	11/09/2024		Réponse en date du 3/09. Demande une analyse entre le 9 et le 11/09
1.5.6	Courriers Gendarmerie St Aulaye	31/08/2024	LPA	21/08/2024		
1.5.7	Courriers SDIS 24 St Aulaye	31/08/2024	LPA	21/08/2024		
1.5.8	Courrier SAMU Périgueux	31/08/2024	LPA	24/08/2024		
1.7.8	Signature devis SASB24	31/03/2024	LPA	03/05/2024		
1.7.9	Signature convention SASB24	31/03/2024	LPA	22/03/2024		
1.7.10	Etablir Fiche d'évaluation du dispositif des secours	31/03/2024	LPA	22/03/2024		
1.7.11	Mise à jour de la fiche d'évaluation des secours avec SASB24	12/09/2024				
1.8	Validation du règlement	31/03/2024	CODIR	05/05/2024		
1.9	Repérage sur site pour modifier les zones départ et arrivée		LPA/ALI	31/05/2023		Inchangé
1.10	Visite du site et des installations avec le comité d'organisation		CND24+Département + CC			En suspend pour l'instant.
1.11	Lancer les inscriptions sur la plateforme FFN Eau libre	31/03/2024	LPA	01/03/2024		Suppression du 3000m LNNA qui est intégré au 3000m classique
1.12	Inscription EDF AQUA CHALLENGE LABELLISE	31/03/2024	LPA	20/12/2023		
1.13	Solliciter des bénévoles et leur donner des missions pour organiser la manifestation - Plan de mobilisation avec ressources associées. Lancer un form	30/06/2024	LPA	12 retours à ce jour	18 bénévoles inscrits	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScocZPK57ZT8ggE-sX9Akoh0OYLp5MSEIG3dffeQFnz4WP5A/viewform?usp=sf_link
1.14	Réserver les prestations des partenaires (chrono / locations diverses)	30/04/2024		Annulé		
1.14.1	Drone Y Estachy			05/05/2024		
1.14.2	Chronométrage OK TIME			05/05/2024		
1.14.3	TeeSHirts (Sans objet)					Stock existant et on revient avec ceux de l'an dernier
1.14.4	Goodies pour finishers					En stock Reste de l'an dernier 171 unités 
1.14.5	Lots	30/06/2024	MPI-LPA	Clas		

1.14.6	Sono et speakers	30/06/2024	LPA			Speaker de l'an dernier (600€) avec matériel mis en stand by comme mentionné lors du CODIR du 13/12/2023. Voir avec Sarlat qui a une Sono. Animateur à trouver. Pierre P ambianceur alias DJ Nounours. Sono à porter par Fabrice de Sarlat. Confirmé par SACEM le 7/8
1.14.7	Déclaration SACEM	31/07/2024	LPA			
1.15	S'assurer que tous les officiels et les bénévoles connaissent et ont des tâches assignées	10/09/2024				
1.16	Traiter les pré-inscriptions					Fichier Excel préparé avec remise de 10% si inscriptions avant le 30/06. Uniquement retour du CN St Astier
1.17	Recueillir tout l'équipement nécessaire à la manifestations (barnums, tables, chaises, rallonges électriques, sono, ordinateurs, talkie walkies, bouées, poids morts, arche d'arrivée, ligne d'eau...)	31/07/2024	Département/CND24			Discuté avec S Boutry. Liste mise à jour et confirmée le 8/08/2024. En suspend: bateau thermique. Discussion du 26/08, il devrait être réparé
1.17.1	Mise à disposition de 20 radios		Conseil Départemental		Réunion le 9/09	
1.17.2	Mise à disposition de 1 bateau électrique avec 2 batteries + 1 bateau thermique		Conseil Départemental		Réunion le 9/09	
1.17.3	Mise à disposition de 8 barrières (en stock sur la Jemaye)		Conseil Départemental		Réunion le 9/09	En attente confirmation
1.17.4	Mise à disposition de 2 arches d'arrivée		Conseil Départemental			
1.17.4	Mise à disposition de 5 barnum 3m x 3m		Conseil Départemental			Voir pour ajouter 1 ou 2 barnum
1.17.5	Mise à disposition supports publicitaires Département 8 oriflammes + 10 housses Vauban + 10 banderolle (Grenadière) +		Conseil Départemental			
1.17.6	Mise à disposition de 12 canoés (6 biplaces et 6 monoplaces) + 30 gilets		Conseil Départemental			
1.17.7	Mise à disposition de 1 Rescure					
1.17.8	Mise à disposition de 4 Kayac + 4 paddles					
1.17.9	Mise à disposition du local proche du ponton		Conseil Départemental			
1.17.10	Mise à disposition des 2 locaux sanitaires + douches		Conseil Départemental			
1.17.11	Mise à disposition du poste de secours + Accueil		Conseil Départemental			
1.17.12	Mise à disposition de 8 tables (4 tables CND24) Manque 4 tables	31/07/2024	CND24			ACAP 2 tables + Pierre P 3 tables mais plus petite + 1 plateau avec 2 tréteaux
1.17.13	Mise à disposition de 20 chaises	31/07/2024	CNB			CNB 20 chaises + Voir LPA communes
1.17.14	Mise à disposition de 2 grands Barnums avec fermeture sur les côtés		CC Ribérac			Non demandé car non utilisé
1.17.15	Mise à disposition de 2 Rescure		SASB24			Ok juste problème de transport à régler
1.17.17	Imprimantes chrono 2u		LNNA - JLTB		13/08/2024	
1.17.18	Sonorisation (enceinte et micro du CND24)		CND24		13/08/2024	Liste Laurent
1.17.19	Ordinateur extranet - Celui des compétitions		CND24		14/08/2024	A voir l'interface avec OK TIME
1.17.20	Avenant à établir par le Conseil Départemental reprenant la liste des équipements listés ci-dessus pour la collectivité.	Avant la manifestation	Conseil Départemental			
1.17.22	Arrêté Commune de la Jemaye et baignade		Conseil Départemental - Mairie		08/08/2024	
1.17.23	Arrêté utilisation de la jemaye et baignade CND24		Conseil Départemental		08/08/2024	
1.17.24	Arrêté interdiction de pêche		Conseil Départemental			
1.18	Décider de l'installation d'un point restauration (local Eau Libre) , presse, secrétariat...		Prévoir une zone à l'écart			Frigo ACAP
1.19	Voir avec les clubs pour récupérer des barnums, Flyers, Banderolles et faire de la PUB pour les clubs					
1.20						
1.21						
1.22						
1.23						
1.24						
1.25						
1.26						
1.27						
1.28						
1.29						
2	SECURITE		FBE-LPA			
2.1	Vérification du Service informatique et des documents administratifs, des autorisations, des disponibilités des organismes secours	13/09/2024	LPA			A jour pour ceux que nous avons reçu
2.2	Ravitaillements en eau à l'arrivée				31/08/2024	A la charge du CND24
2.3	Plan en grand à imprimer format tableau	31/08/2024				
2.4	Panneaux pour support des tracés (utilisation d'une table du local eau Libre)	31/08/2024				Panneau contreplaqué Pierre P sur chevalet
2.5	Etablir un POS (Plan d'organisation des secours) avec le SASB24. Le Conseil départemental n'a pas de POS sur la Jemaye, juste une procédure d'appel des secours à communiquer au CND24.	31/07/2024	ALI - LPA		11/08/2024	Diffusion le 26/08
2.6	Fourniture des attestations BNSSA des personnes en charge de la sécurité sur l'eau. A inclure dans le POS	31/08/2024				
2.7	Fourniture des informations sur la qualité de l'eau par le CD24 et informations sur le label Pavillon bleu.	04/09/2024			03/09/2024	Résultat analyse du 2/0 reçu du CD24 le 6/09
2.8						
2.9	Liste BNSSA (minimum 10) Total 12					
2.9.1	St Astier: Louisa Besse - Roxane Besse - Willy et Mylène Bens - Kylian Dorchin					
2.9.2	CNB: Laura Bacchetta - Baptiste Gache					
2.9.3	USN24:					
2.9.4	COPO: Guy Issot - Marjorie Marchadier					
2.9.5	ACAP: Cyril Lapierre - Patrick Heyer					
2.9.6	CND24: Antoine Linares -					
2.10						
						Important que les clubs reviennent rapidement par mail avec les personnes bénévoles et BNSSA. Ne pas oublier de s'inscrire sur le site https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScocZPK57ZT8ggE-sX9AKoh0OYlp5MSEIG3dffeQFnz4WPSA/vie wform?usp=sf_link afin d'être pris en compte pour le ravitaillement du midi

3	LA COMMUNICATION		MPI			
3.1	Plan communication					
3.2	Créer une Affiche de l'événement Les boucles de la Jemaye - Dordogne Périgord, logo			Fait Fév 2024		
3.3	Dossier partenaires			27/03/2024		
3.4	Dossier presse - communiqué de presse	15/06/2024	MPI	2 fois par mois		
3.5	Newsletter spécifique La Jemaye	15/06/2024	MPI	3 fois par mois		
3.6	Rechercher des partenariats, sponsoring		MPI	En cours		En cours selon les packs. Intersports (300€ de bon, SEMITOUR, Vignoble SANDIA 300€, Auto Mobilité 100€, Lembert (3 paniers garnis), Les cabanes dans les arbres (1 séjour),
3.7	Définir et commander les récompenses liées à la manifestation	31/08/2024	MPI	Clos		Pas besoin
3.8.1	Courrier au CD24 Mme S Cabanel Directrice de la com pour demander des goodies	15/05/2024	LPA	28/05/2024		Lots récupérés par avec ceux de la CFD
3.9	Communiquer à tous les médias locaux et aux clubs de natation et de triathlon de la nouvelle Aquitaine	15/06/2024	MPI	En cours		
3.10	Réactiver le plan média (France 3 aquitaine Périgueux)					
3.11	Booster les publications Facebook.		MPI			Non prévus
3.12	RV Magasine SPORT 24		LPA	25/07/2024		Diffusion édition de septembre
3.13	Radio support qui sera sur site et qui est partenaire	Radio Libre	MPI			Interview le 5/9 sur Radio Libre. En attente interview France Bleue Périgord
3.14						
4	INSTALLATION SUR SITE (NON DISCUTE)		LPA-ALI			
4.1	Récupération de tout le matériel à J-1 et J-2	13/09/2024				
4.1.2	Arche et Flyers Intersports	13/09/2024	LPA	13/09/2024 Après-midi	LPA	Retour le lundi 16/09
4.1.3	Matériel du Département					
4.1.3.1	Complexe sportif de La Grenadière: Supprimé Le matériel sera livré par le département à la Jemaye 20 radios, 1 zodiac avec 1 moteur, 2 batteries,	12/09/2024		12/09/2024		contactez Monsieur Grangier ou Monsieur Laporte (tél. 05.53.02.02.89)
4.1.3.2	Bassillac et Auberche le samedi 14/09 à 17h30: 1 petite arche, 1 arche moyenne, 8 oriflammes, 10 banderoles, 10 housses pour barrières Vauban, 6 barnums,	14/09/2024 à 17h30		14/09/2024 à 17h	PMA-FBE	Terre de jeux de Bassillac
4.1.3.3	Retour Complexe de la Grenadière le lundi: 20 radios, 6 barnums, 1 petite arche, 1 arche moyenne, 8 oriflammes, 10 banderoles, 10 housses pour barrières Vauban, 1 zodiac avec 1 moteur et 2 batteries,	16/09/2024		16/09/2024	PMA-ALI	contactez Monsieur Grangier ou Monsieur Laporte (tél. 05.53.02.02.89)
4.1.4						
4.1.5	Bouées 6u CND24	30/08/2024	PHP-BGA	14/09/2024	LPA	Garage LPA après les boucles de Bergrac. Transfert par LPA sur La Jemaye
4.1.6	Imprimante d'arrivée + Boudins d'arrivée	15/9/2024H	JLTH			
4.1.7	Lests bouées + boots	Garage Laurent 14/09/2024		14/09/2024		Matériel vérifié
4.1.8	Barnum des clubs + CND24 + ACAP + CN St Astier + CNB Total de 5 barnums + Besoin de 10 tables					
4.2	Voir répartition tableau tache des bénévoles					
4.2	Pré-Installation des équipements nautiques le samedi 14/09	14/09/2024	FBE- EBE - LPA - PPA - M & W B -	14/09/2024 à 9h		
4.3	Installation des équipements terrestres	15/09/2024 à 7h	TOUS LES BENEVOLES			
4.4	Piquets de clôture en remplacement des barrières		PPA	15/09/2024		Merci à PPA qui a trouvé une quarantaine de piquets
4.5	Grillage clôture plastique orange 2 à 3 rouleaux de 100m		FBE	15/09/2024		Confirmé
4.6	Rallonges répartition dans les fiches bénévoles et liste des équipements					
4.7	Achat marqueurs (voir mail JLT)	30/08/2024	LPA	17/09/2024		
4.8	Vérifier la zone et la configuration du site, la présence des sauveteurs, des équipements de sauvetage et des bénévoles					
4.9	Configurer le système de sonorisation et effectuer une vérification du son					
4.10	Configurer la zone d'enregistrement, lignes de départ/arrivée, parcours					
4.11	Mise en place de l'accueil des participants et de l'hospitalité					
4.12	Organiser une réunion des partenaires		MPI			
4.13	Briefing au départ		FBE			
4.14	L'annonceur fournit des détails sur la manifestation					
4.15	Appel aux participants pour se rassembler dans la zone de départ pour le briefing					
4.16	Le commis de course doit s'assurer que le registre des inscrits est complété et que chaque nageur est correctement marqué					
4.17	Vérifier s'il y a des problèmes, nageur non inscrit, pas de marquage, etc.					
4.18	Distribuer les prix et récompenses		KLE-LPA-MPI-Autres			
4.19	Sortir le nombre de podium théorique et affecter les récompenses					
4.20	Finisher. Sticker + badges + tours de coup.					
4.21	Saisie Extranat					
4.22	Remercier tous les participants et les volontaires (moment convivial)					
4.23	Nettoyer les lieux		TOUS	15/09/2024 AU SOIR		
4.24	Tous les résultats sont disponibles en ligne ou support papier (animation)					
4.25	Tenir une réunion d'évaluation avec toutes les personnes clés					
4.26	Repas bénévoles (Sandwich, buffet)					
4.27	Boissons A ajuster dernière semaine en fonction des inscrits					
4.28	Fruits secs, bananes en morceaux, Quatre quart, Oranges A ajuster en fonction des nageurs					
4.29	Gobelets clubs lavables.		Club			
4.30	Achats divers Ajustement de la liste à la prochaine réunion et en fonction des nageurs					
	1*/ Sopalin industriel					
	2*/ Produits d'entretien pour nettoyer toilettes, etc.					
	3*/ Sacs poubelles 100 litres Noir + Huguette sacs jaunes					
	4*/ Serviettes papier					
	5*/ Café, gobelets (petits), sucre et touillettes31/08/2024 Inventaire Huguette sur boissons, gobelets, café, sucres, etc..					
	6*/ Scotch large					
	7*/ Rubalise COLAS					

4.31	CNB à porter 10/12 chaises + 2 tables (3 si possible) + le Podium + Le Percolateur avec rallonge et thermos + cafetière					
5	AUTRES, DIVERS					
5.1	Officiels, formation officiels en EL	JLTH	Clos	25/03/2023		
5.2	Préparer les fiches Juges à l'arrivée	HGA				
5.3	Juge arbitre de la compétition: Contacté JM LANDAIS, JL THOREMBEY, C CHOQUET, M THOREMBEY (Formation commis de course) et A FOUCHARD	31/07/2024	LPA	07/08/2024		Confirmé Uniquement JL & A. Christel sera sur la compétition sur Bx.
5.4	Officiels du CND24 dispo: Huguette-Isabelle G-Karine-Gégé-Elisa B - Philippe P	31/08/2024	HGA			
		Total	Officiels	BNSSA	Autres	Kayac
5.5	Liste des bénévoles Inscriptions	38	11	13	14	9
5.5.1	Laurent P	1	1			
5.5.2	Frédéric, Elisa et Louisa & Roxane B	4	1	2	1	Samedi et dimanche
5.5.3	Antoine L	1		1		
5.5.4	Margaux P	1			1	Dimanche
5.5.5	Charlotte L	1			1	Dimanche
5.5.6	Huguette, Isabelle et Sylvie G	3	2		1	
5.5.7	Solange et François M	2			2	Bateaux. Samedi et dimanche
5.5.8	Jean Marc P	1			1	Dimanche
5.5.9	Karine L	1	1			Dimanche
5.5.10	Florence De P	1			1	Dimanche
5.5.11	Lucette & Guy I	2		1	1	Bateau Guy. Samedi et dimanche
5.5.12	Gérard H	1			1	Dispo vendredi au lundi
5.5.13	Sylvie L	1			1	Dimanche
5.5.14	Pierre & Magali P	2			2	Possibilité fourgon sur Périgueux
5.5.15	Fabrice V	1			1	Dimanche
5.5.16	Aurélien F	1	1			JA/Start
5.5.17	Christel-C					Réunion des officiels JA afin de répartir les JA entre Bordeaux Lac et La Jemaye
5.5.18	Jean Louis & Mylene T	2	2			JA/Start
5.5.19	Bouesse Papa de Battit	1	1			
5.5.20	Cédric & Laure B	2	1	1		
5.5.21	Willy & Mylène B	2		2		Permis Bateaux
5.5.22	Florian M	1		1		BNSSA Non valide
5.5.23	Cyril L	1		1		
5.5.24	Baptiste G	1		1		
5.5.25	Christel D	1	1			
5.5.26	Patrick H	1		1		
5.5.27	Marjorie M	1		1		
5.5.28	Kylian D	1		1		
5.5.29						
5.5.30						
5.5.31						
5.6	Personnes à prévoir pour la restauration du midi	11				
5.6.1	OK Time	1				
5.6.2	Estachy Drone	1				
5.6.3	SASB24	5				
5.6.4	Partenaires	4				
5.6.5						
5.6.6						
5.6.7						
5.6.8						
5.6.9						
5.6.10						
5.6.11						
5.6.12						
5.6.13						
5.6.14						
5.6.15						
5.6.16						
5.7	TOTAL REPAS MIDI	49				
5.8						
5.9						
5.10						
5.11						

	En attente retour
	Validé
	Critique
	Alerte



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



<http://www.cd24natation.com> = [cd24@fnatationlna.fr](https://www.instagram.com/cd24natation/) = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>



PLAN ORGANISATION DES SECOURS ET DE PREVENTION (POSS)

MANIFESTATION LES BOUCLES DE LA JEMAYE

Zoom arrière (Ctrl+!)



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD

ÉPREUVES DE NATATION EN EAU LIBRE OUVERTES À TOUS !

RELAIS 4X500 - 200 - 400 - 800 - 1500 - 3000 MÈTRES
CHALLENGE ENTREPRISE

15 SEPT 2024



NE PAS JETER

 NATATION COMITÉ DORDOGNE
 CD24NATATION

INFORMATIONS : [HTTP://CD24NATATION.COM](http://CD24NATATION.COM)

N°SIRET : 49060895700034



DOCUMENT N° 2024 CND24 SPF RG 004-01



SOMMAIRE

1	Préambule	3
2	FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT	5
2.1	Coordonnées exploitants : (adresses civiques, téléphones...)	5
2.2	Site départemental du Grand Etang de La Jemaye	5
2.3	Mairie de La Jemaye-Ponteyraud (24410)	5
2.4	Coordonnées organisateur:	5
2.5	Programmation du 15/09/2024 :	5
3	DESCRIPTION DU LIEU DE L'ACTIVITE	6
3.1	Plan d'ensemble du lieu de l'activité.	6
3.2	Plan de la zone de course et des différents tracés.	7
3.3	Plan du poste de secours et zones de surveillance.	8
4	DESCRIPTION DE L'EQUIPEMENT	10
5	POLICE d'ASSURANCES	10
6	DESCRIPTION DU MATERIEL DE SAUVETAGE ET DE SECOURS	11
6.1	Type du dispositif mis en place	11
6.2	Composition du dispositif	11
6.3	Informations concernant le dispositif	12
6.3.1	Les intervenants	12
6.4	Missions	12
6.5	Transport des victimes	13
6.6	Modalités opérationnelles	13
6.7	Encadrement des nageurs sur l'eau (assuré par les BNSSA du Comité Départemental et des clubs de la Dordogne	13
7	Annexe 1 : fiche d'évaluation des secours	15
8	Annexe 2 : Fiche réflexe Alerte des secours	18
9	Annexe 3 : Convention signée SASB24	19
10	Annexe 4 : Attestation d'assurance FFN	26

1 Préambule

Dans le cadre du développement avec le Conseil Départemental de la Dordogne des activités Nagez Grandeur Nature, le Comité Natation de la Dordogne organise la 2^{ième} édition des Boucles de la Jemaye EDF AQUA CHALLENGE Labellisée, le 15 septembre 2024, au grand étang de la Jemaye.

Notre objectif est de mettre en avant la Natation en milieu naturel mais aussi notre territoire.

Afin de pouvoir nager sur des grandes distances mais aussi des petites distances car nous souhaitons toucher tous les publics, compétiteurs ou non, jeunes et moins jeunes, les familles nous souhaitons pour les années à venir déployer sur les autres plans d'eau du département et rivières un circuit Eau Libre en Dordogne.

6 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies.

Des boucles allant de 200 mètres à 3000 mètres et un relais 4 x 500 mètres. Les très jeunes pourront nager sur le 200m avec une bouée s'ils le désirent.

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu.

Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Et pour les plus motivés :

-Challenge Découverte « 600 m » : Addition des performances sur le 200 m et du 400 mètres

-Challenge Promotionnel « 1200 m » : Addition des performances sur le 800 m et du 400mètres



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationlna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

-Challenge Espoir « 2300 m » : Addition des performances sur le 800 m et du 1500 mètres

-Challenge Elite « 4500 m » : Addition des performances sur le 1500 m et du 3000 mètres

-Challenge Entreprise constitué du Challenge Découverte et du relais 4 x 500m: Addition des performances sur le 200 m, 400m m et du relais.

Tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été ou démarrer la nouvelle saison et en toute sécurité !

Laurent Pascaud

Président CND24

COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION de la DORDOGNE
SIRET 490 608 957 00034

4



2 FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT

2.1 Coordonnées exploitants : (adresses civiques, téléphones...)

Conseil départemental de la Dordogne
2, rue Paul Louis Courier CS11200
24019 Périgueux

2.2 Site départemental du Grand Etang de La Jemaye

Tél : 05/53/90/03/10
Tél : 05/53/06/82/70

2.3 Mairie de La Jemaye-Ponteyraud (24410)

Tél : 05/53/90/93/39

2.4 Coordonnées organisateur:

Comité Départemental de Natation de la Dordogne (CND 24)
CDOS 46, rue Kléber 24000 Périgueux
Tél : 06 07 44 43 69
Tél : 07 65 51 38 54
Tél : 06 23 15 24 05

2.5 Programmation du 15/09/2024 :

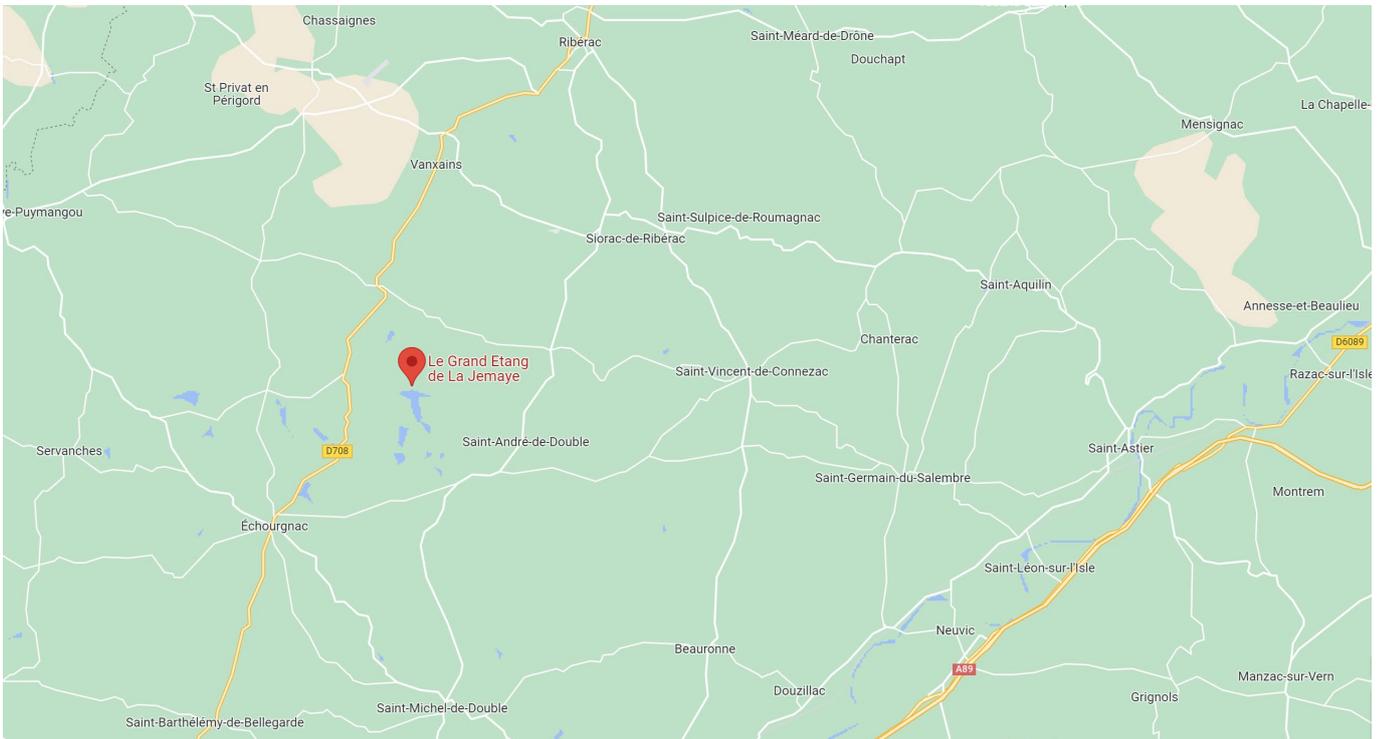
- 09h30-Accueil des participants
- 10h30-Départ La Boucle Blanche 400 mètres Fin à 11h00
- 11h15-Départ La Boucle Pourpre 1500 mètres Fin à 12h30
- 13h00-Départ La Boucle Verte 800 mètres Fin à 13h45
- 14h00-Départ La Boucle Noire 3000 mètres Fin à 15h30
- 15h30-Départ La Drôlesse 200 mètres Fin à 15h45
- 16h00-Départ du relais 4 x 500m = 2 000 mètres Fin 17h00

3 DESCRIPTION DU LIEU DE L'ACTIVITE

Il s'agit d'une compétition de nage en eau libre qui se déroulera le 15/09/2024 sur le site départemental du Grand étang de La Jemaye (24410).



3.1 Plan d'ensemble du lieu de l'activité.



<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationlna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

3.3 Plan du poste de secours et zones de surveillance.





L'organisation dispose de moyens de communication interne (talkies-walkies, sifflets, cornes de brumes, microphones, porte-voix) et externe (téléphone fixe, téléphones)

4 DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT

Le site départemental du Grand étang de la Jemaye permet à l'organisation de disposer des équipements qui seront mis à disposition par le Conseil Départemental et la collectivité. Il s'agit :

- Parking,
- Sanitaires et douches,
- Bâtiment Poste de secours qui servira de poste de secours et d'antenne au secrétariat. Ce bâtiment est situé au niveau de la zone d'arrivée et à proximité immédiate des issues de secours (zones d'accès pompiers). Il disposera de courant électrique et sera matérialisé par des drapeaux ou oriflammes permettant ainsi sa localisation et son identification. Un tente poste de secours sera ajoutée par SASB24 notre prestataire pour augmenter la capacité du poste de secours actuel.
- 1 arche d'arrivée gonflable mis à disposition par le Conseil Départemental
- Un Barnum 3mx3m qui sera utilisé pour l'accueil.
- Un Barnum 3mx3m pour le chronométrage
- Un Barnum 3mx3m pour le marquage
- Un Barnum 3mx3m pour le briefing départ
- Un Barnum 3mx3m pour le ravitaillement
- Un Barnum 3mx3m pour le chronométrage
- Un podium avec sonorisation et barnum 3mx3m et une arche d'arrivée

La restauration ne fait pas partie de notre organisation. Elle est mise en place à l'année selon une convention entre les entreprises et le Conseil Départemental.

Les bénévoles auront à disposition des sandwiches.

5 POLICE d'ASSURANCES

La manifestation est assurée au travers de la police d'assurance de notre Fédération sous le n°4730780 H (Annexe 4)



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationlna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

6 DESCRIPTION DU MATERIEL DE SAUVETAGE ET DE SECOURS

Le poste de secours à terre sera sous la responsabilité de L'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois, convention signée le 7 mai 2024 (en annexe 3)

Adresse : Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux

Allée Lucien Videau 24100 - BERGERAC

Téléphone : 0686734521

Courriel : sasbffs24@gmail.com

Ci-après désignée : Association prestataire

Représenté par Mme Valérie MAXIME

Association ayant reçu notamment une autorisation d'exercice déconcentrée pour les missions de sécurité civile de type D par sa régulière affiliation à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS), association agréée de sécurité civile au plan national par arrêté ministériel.

6.1 Type du dispositif mis en place

Pour répondre à la demande écrite formulée par Comité départemental de Natation 24, et au vu du résultat de la grille d'évaluation des risques renseignée en fonction des éléments d'évaluation fournis par l'organisateur et co-signée (voir Annexe 1), l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois, conformément aux directives du Référentiel National relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours (RNDPS) – ministère de l'Intérieur – arrêté NOR : INTE0600910A du 7 novembre 2006, applicables en la matière et opposables aux parties à la convention, et des prescriptions de l'association prestataire, s'engage à mettre en place le Dispositif Prévisionnel de Secours suivant :

Dispositif Prévisionnel de Secours Terrestre : Petite envergure (max 12)

6.2 Composition du dispositif

Nombre d'intervenants secouristes : 4

Véhicules de Premiers Secours : 0

Autres véhicules : 1

Poste de secours : 1



6.3 Informations concernant le dispositif

6.3.1 Les intervenants

- Les équipiers secouristes sont titulaires du Diplôme de premiers Secours en équipe de niveau 2 (PSE2), validés dans leur aptitude opérationnelle conformément à la réglementation en vigueur et portés sur les listes d'aptitude opérationnelles.
- Les secouristes sont titulaires du Diplôme de premiers Secours en équipe de niveau 1 (PSE1), validés dans leur aptitude opérationnelle et portés sur les listes d'aptitudes opérationnelles.
- En fonction de la taille du DPS, un ou des chef(s) de poste, chef(s) de section, chef(s) de secteur, chef de dispositifs, cadres opérationnels (est ou sont) désigné(s) par l'association prestataire.

4.3.2 : Moyens matériels

- Les différents lots de matériels mis à disposition sont conformes au RNDPS du 7 novembre 2006.

6.4 Missions

Les moyens mis en place par l'association prestataire sont destinés à assurer une présence préventive pendant la manifestation faisant l'objet de cette convention :

Poste de secours :

1. Reconnaître et analyser la situation accidentelle,
2. Prendre les premières mesures adaptées de sécurité et de protection,
3. Faire un bilan et porter les premiers secours nécessaires à une victime,
4. Prodiguer des conseils adaptés à une victime qui pourrait partir par ses propres moyens,
5. Contribuer à la mise en place de la chaîne des secours allant de l'alerte jusqu'à la prise en charge de la victime par les pouvoirs publics,
6. Accueillir les secours et faciliter leur intervention

Une équipe de secours peut prendre en charge :

1. Une seule victime atteinte d'une détresse vitale
2. Un nombre de victimes sans gravités, équivalent à celui des intervenants qui la compose

6.5 Transport des victimes

Les Véhicules de Premiers Secours à Personnes (V.P.S.P) de l'association prestataire, conventionnée au titre de l'article L725-4 du Code de la Sécurité Intérieure, peuvent, après accord du médecin régulateur du service d'aide médicale d'urgence et sous son autorité, participer en complément des secours publics, à l'acheminement des victimes vers une structure d'accueil, de soins ou un point relais.

6.6 Modalités opérationnelles

- Les intervenants sont revêtus de leur tenue officielle.
- Ils interviennent sous la direction de l'encadrement mis en place par l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
- L'association est représentée opérationnellement par Valérie MAXIME, qui est joignable au 0686734521, qui a procédé à la désignation du chef d'équipe (ou chef de poste, ou chef de section).
- Le chef de poste prendra contact avec le bénéficiaire dès son arrivée sur site pour vérifier la concordance avec les clauses techniques de la convention, mettre en place le dispositif et déterminer les modalités opératoires liées à l'évènement.
- Les intervenants et véhicules sont dotés de moyens radio sur fréquence propres. Ces moyens peuvent constituer un réseau qui nécessite la mise en place de matériels spécifiques et la présence d'opérateurs radio.

6.7 Encadrement des nageurs sur l'eau (assuré par les BNSSA du Comité Départemental et des clubs de la Dordogne

La surveillance active et mobile sur l'eau sera réalisée par des personnes licenciées à la Fédération Française de Natation et dont certains possèdent le BNSSA à jour de sa formation continue PSE.

Le conseil départemental mettra à disposition du matériel de sauvetage avec

- 12 canoés,
- 4 Paddles
- 1 Rescue,
- 4 kayaks,

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- 3 bateaux zodiac électriques,
- 1 bateau thermique en rescue pour les interventions d'urgence (non confirmé par le Conseil Départemental)

14

L'association SASB 24 mettra à disposition également le matériel de sauvetage suivant :

- 2 Paddles-Rescue

Ces différentes embarcations permettront à l'organisation une surveillance active et mobile.

De plus, des talkies-walkies et téléphones portables pourront assurer une communication permanente entre les officiels, les embarcations et le poste de secours. Ainsi, en cas d'urgence, la chaîne de secours pourra immédiatement se mettre en place et intervenir dans les plus brefs délais.

7 Annexe 1 : fiche d'évaluation des secours

 FICHE D'EVALUATION DU DISPOSITIF D'ORGANISATION DES SECOURS		
Nom de la manifestation :	Les boucles de la Jemaye Dordogne Périgord EDF AQUA CHALLENGE	
Date de la manifestation :	15-sept-24	
Structure organisatrice :	CND24	
TYPE DE COURSE		
Type de public accepté	tout public	
CARACTERISTIQUES DU PLAN D'EAU		
Type de plan d'eau	Lac ou Espace abrité	2
Présence habituelle de courants (ou marées)	Non	0
Présence habituelle de vagues / de houle	Non	0
Présence habituelle de vent	Force 3 - 4 (de 11 à 28 km/h)	1
Turbidité de l'eau	Visibilité <1m	1
Obstacle visuel (Île, avancée terrestre, méandres...)	Non	0
Température estimée de l'eau	entre 20° et 23,9°	1
Température estimée de l'air	entre 18° et 23,9°	1
Température de l'eau non homogène (courants froids ou chauds)	Oui	2
CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION		
Délais de fin de course	double des délais FFN	1
Surveillance depuis le bord	Non	1
Liaison radio indépendante pour les secours	Oui	0
Interdiction de navigation	Oui	0
Nombre estimé de nageurs simultanément dans l'eau	inférieur à 100	0
Epreuves simultanées (éparpillement des nageurs)	Non	0
CARACTERISTIQUES DU PARCOURS		
Type de parcours	Polygone	2
Longueur de la boucle ou du parcours (en mètres)	entre 1000m et 2999,9m	2
Distance poste de secours - point le plus éloigné de la course (en mètres)	entre 200m et 499,9m	1
Coefficient total		15
Dispositif d'Organisation des Secours à mettre en place :		
Dispositif d'Organisation des Secours Petite Envergure (DOS-PE)		

Envergures des DOS

DISPOSITIFS D'ORGANISATION DES SECOURS

Indice de Risque (IR)		Dispositif d'Organisation des Secours Petite Envergure (DOS-PE)	Dispositif d'Organisation des Secours Moyenne Envergure (DOS-ME)	Dispositif d'Organisation des Secours Grande Envergure (DOS-GE)
		Moins de 17	Entre 17 et 33	Plus de 33
Sécurité à Terre	Coordonateur Sécurité (Officiel de Sécurité)	1	1	1
	Coordonateur Sécurité Adjoint			1
	Poste de Secours (*)	Poste Type DPS-PE Organisme agréé	Poste Type DPS-PE Organisme agréé	Poste Type DPS-PE Organisme agréé
	Organisme			1
	Chef de Poste			1
	Equipiers	3	3	3
	Défibrateur		Font partie intégrante d'un poste de DPS-PE	
	Oxygénothérapie			
	Responsable médical Infirmier ou médecin (de préférence)	1	1	1
	Moyens d'évacuation	Informeur SDIS et SAMU	Informeur SDIS et SAMU	Informeur SDIS et SAMU
Ambulance		Dépendant de la configuration du site et des Impositions réglementaires locales.		
Ambulanciers				
Hélicoptère				
Sécurité sur l'eau	Juges au Virage avec radio	oui	oui	oui
	Dispositif de sauvetage	2	2 (17 à 22) 3 (23 à 27) 4 (28 à 33)	au moins 5
	Embarcations motorisées avec pilote Sauveteurs (BNSSA conseillés)	2	2 3 4	au moins 5
	Dispositif d'encadrement course	5 minimum	de 5 à 10	10 minimum
	Kayak / Canoës / Paddles	1 (JA en Chef)	1 (JA en Chef)	2 (1JA en Chef + 1 JA)
Bateaux "Officiels"	1	1 (17 à 22) 2 (22 à 26) 3 (27 à 33)	au moins 4	
Bateaux voltigeurs avec officiels eau libre	1	1	1	
Embarcation balai (ou kayak)	1			
Moyens de communication	Liaison radio et téléphone portable	oui	oui	oui
	Liaison radio et téléphone portable	Spécifique secours	Spécifique organisation	oui

(*) Le Dispositif Prévisionnel de Sécurité de Petite Envergure (DPS-PE) est à mettre en place à minima.
C'est de toute façon le DPS imposé par le Référentiel National des Missions de Sécurité qui prévaudra si le DPS-PE n'est pas suffisant.

(**) Ce document est un outil d'aide à l'évaluation du dispositif d'organisation des secours (ou DPS "Dispositif Prévisionnel de Sécurité"). Des aménagements sont bien entendu possibles en fonction de l'environnement spécifique local. Il ne s'agit en aucun cas d'un document opposable.

(***) Cette version de l'outil n'est pas figée et définitive.
Elle sera enrichie et actualisée en fonction des retours des différents organisateurs sur la base de leurs usages durant la saison 2021.





GRILLE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Les boucles de la Jemaye du 15-09-2024

	Niveau de risque			
	Faible	Modéré	Moyen	Élevé
	0,25	0,30	0,35	0,40
Indicateur P_2		X		
Indicateur E_1			X	
Indicateur E_2			X	

RIS	Type de DPS
$RIS \leq 0,25$	A la diligence de l'autorité de police compétence
$0,25 < RIS \leq 1,125$	Point d'alerte et de premiers secours
$1,125 < RIS \leq 12$	DPS de petite envergure
$12 < RIS \leq 36$	DPS de moyenne envergure
$36 < RIS$	DPS de grande envergure

Indice total de risque : $i = P_2 + E_1 + E_2 = 0,3 + 0,35 + 0,35 = 1$

Effectif prévisible déclaré du public : $P_1 = 150$ Si $P_1 \leq 100\,000$ personnes, alors $P = P_1$

$$\text{Si } P_1 > 100\,000 \text{ personnes, alors } P = 100\,000 + \frac{P_1 - 100\,000}{2}$$

P = 150

Ratio d'intervenants secouristes : $RIS = i \times \frac{P}{1000} = 1 * (150 / 1000)$

RIS = 0,15

Effectif pair d'intervenants secouristes = 0 Type de DPS : cf. autorité compétente

Nom et visa de l'organisateur

Nom et visa de l'autorité d'emploi de l'association

Le Président, Valérie MAXIME



PS : A annexer à la convention.



8 Annexe 2 : Fiche réflexe Alerte des secours

 <p>cmsm la santé au travail</p>	<h3>Fiche réflexe</h3> <h3>Alerte des secours</h3>
---	--

Qui alerter ?

	18 - Pompiers
	15 - SAMU
	17 - Police
	112 Urgences partout en Europe
	114 Service pour les personnes sourdes et malentendantes

Quelles informations donner ?

-  **IDENTITE / NOM de l'ENTREPRISE**
-  **ADRESSE précise** et accès (bâtiment, escalier, étage, lieu exact)
-  **N° DE TELEPHONE** sur lequel il est possible d'être rappelé directement (numéro de mobile ou de ligne directe)
-  **DESCRIPTIF BREF ET FACTUEL DE LA SITUATION**
 - **Nature de la situation / risques éventuels** : Incendie, Accident, Malaise...
 - **Nombre et état apparent de la ou des victimes (parle ? réagit ? saigne ? respire ?)**
 - **Mesures prises et gestes effectués**

 **Ne pas raccrocher avant que les services de secours ne vous y invitent.**
Organiser l'accès des secours jusqu'au lieu de l'accident/ incident et envoyer, dans la mesure du possible, une personne au-devant des secours.

9 Annexe 3 : Convention signée SASB24



Fédération Française
Sauvetage Secourisme

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffss24@gmail.com

Convention pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours Les boucles de la Jemaye

1. Association Prestataire

l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois

Adresse : Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux

Allée Lucien Videau BERGERAC

Téléphone : 0686734521

Courriel : sasbffss24@gmail.com

Ci-après désignée: Association prestataire

Représenté par (Prénom, Nom) : Valérie MAXIME

Association ayant reçu notamment une autorisation d'exercice déconcentrée pour les missions de sécurité civile de type D (Certificat Original d'Affiliation en annexe) par sa régulière affiliation à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS), association agréée de sécurité civile au plan national par arrêté ministériel

2. Organisateur de l'évènement

Raison sociale de l'organisateur : Comité départemental de Natation 24

Adresse: 46 rue Kléber 24000 PERIGUEUX

Téléphone: 06 07 44 43 69

Courriel: cd24@ffnatationlna.fr

Ci-après désignée : l'organisateur

Représenté par (Prénom, Nom): M. PASCAUD Laurent

3. Objet de la convention

3.1 Objet

La présente convention a pour but de fixer les modalités de fonctionnement entre:

l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois, qui peut régulièrement exercer, d'une manière déconcentrée les missions de Dispositifs prévisionnels de Secours.

et

Comité départemental de Natation 24

pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours, ceci afin de bien clarifier le cadre juridique de la prestation de service assurée.

La mise en place du Dispositif Prévisionnel de Secours concerne les acteurs de la manifestation (joueurs, compétiteurs, comédiens, ...) et le public.



Fédération Française Sauvetage Secourisme

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffss24@gmail.com

20

Convention pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours Les boucles de la Jemaye

1. Association Prestataire

L'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois

Adresse : Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux

Allée Lucien Videau BERGERAC

Téléphone : 0686734521

Courriel : sasbffss24@gmail.com

Ci-après désignée: Association prestataire

Représenté par (Prénom, Nom) : Valérie MAXIME

Association ayant reçu notamment une autorisation d'exercice déconcentrée pour les missions de sécurité civile de type D (Certificat Original d'Affiliation en annexe) par sa régulière affiliation à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS), association agréée de sécurité civile au plan national par arrêté ministériel

2. Organisateur de l'évènement

Raison sociale de l'organisateur : Comité départemental de Natation 24

Adresse: 46 rue Kléber 24000 PERIGUEUX

Téléphone: 06 07 44 43 69

Courriel: cd24@ffnatationlna.fr

Ci-après désignée : l'organisateur

Représenté par (Prénom, Nom): M. PASCAUD Laurent

3. Objet de la convention

3.1 Objet

La présente convention a pour but de fixer les modalités de fonctionnement entre:

L'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois, qui peut régulièrement exercer, d'une manière déconcentrée les missions de Dispositifs prévisionnels de Secours.

et

Comité départemental de Natation 24

pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours, ceci afin de bien clarifier le cadre juridique de la prestation de service assurée.

La mise en place du Dispositif Prévisionnel de Secours concerne les acteurs de la manifestation (joueurs, compétiteurs, comédiens, ...) et le public.



Fédération Française *Sauvetage Secourisme*

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffss24@gmail.com

3.2 Descriptif de l'évènement

Nom de l'évènement : Les boucles de la Jemaye
Date(s) : dimanche 15 Septembre 2024 de 10:00 à 17:00
Lieu : Etang de la Jemaye
Adresse précise : Le grand étang de la Jemaye , 24410 PONTEYRAUD

3.3 Grille d'évaluation des risques

Cet évènement a fait l'objet par l'organisateur d'une évaluation des risques dont la grille figure en annexe de la présente convention.

3.4 Autorisations

L'organisateur reconnaît posséder toutes les autorisations nécessaires au déroulement de la dite manifestation et avoir souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.

3.5 Responsabilités

Conformément aux textes réglementaires, l'organisateur est responsable de l'ensemble de l'organisation et des mesures prises en liaison avec l'autorité de police compétente (maire, préfet).
La mise en place d'un dispositif de secours ne peut avoir pour conséquence un transfert de responsabilité vers l'association prestataire.

4. Prestations fournies par le prestataire

4.1 Type du dispositif mis en place

Pour répondre à la demande écrite formulée par Comité départemental de Natation 24, et au vu du résultat de la grille d'évaluation des risques renseignée en fonction des éléments d'évaluation fournis par l'organisateur et co-signée (voir annexes), l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois, conformément aux directives du Référentiel National relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours (RNDPS) – Ministère de l'intérieur – arrêté NOR : INTE0600910A du 7 novembre 2006, applicables en la matière et opposables aux parties à la convention, et des prescriptions de l'association prestataire, s'engage à mettre en place le Dispositif Prévisionnel de Secours suivant:

Dispositif Prévisionnel de Secours Terrestre Les boucles de la Jemaye

4.2 : Composition du dispositif

Nombre d'intervenants secouristes: 4
Véhicules de premiers secours : 0
Autres véhicules : 1



Fédération Française
Sauvetage Secourisme

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffss24@gmail.com

22

4.3 : Informations concernant le dispositif

4.3.1 : Les intervenants

- Les équipiers secouristes sont titulaires du Diplôme de premiers Secours en équipe de niveau 2 (PSE2), validés dans leur aptitude opérationnelle conformément à la réglementation en vigueur et portés sur les listes d'aptitude opérationnelles
- Les secouristes sont titulaires du Diplôme de premiers Secours en équipe de niveau 1 (PSE1), validés dans leur aptitude opérationnelle et portés sur les listes d'aptitudes opérationnelles
- Un membre de chaque équipe exerce les fonctions de chef d'équipe
- En cas de besoin des Logisticiens Administratifs et Techniques (LAT) assurent les fonctions pour lesquelles ils ont compétence
- En fonction de la taille du DPS, un ou des chef(s) de poste, chef(s) de section, chef(s) de secteur, chef de dispositifs, cadres opérationnels (est ou sont) désigné(s) par l'association prestataire.

4.3.2 : Moyens matériels

- Les différents lots de matériels mis à disposition sont conformes au RNDPS du 7 novembre 2006.

4.4 Missions

Les moyens mis en place par l'association prestataire sont destinés à assurer une présence préventive pendant la manifestation faisant l'objet de cette convention :

Points d'alertes et de premiers secours :

- 1° Reconnaître et analyser la situation accidentelle,
- 2° Prendre les premières mesures adaptées de sécurité et de protection,
- 3° Faire un bilan et porter les premiers secours nécessaires à une victime,
- 4° Prodiguer des conseils adaptés à une victime qui pourrait partir par ses propres moyens,
- 5° Accueillir les secours et faciliter leur intervention

Poste de secours :

- 1° Reconnaître et analyser la situation accidentelle,
- 2° Prendre les premières mesures adaptées de sécurité et de protection,
- 3° Faire un bilan et porter les premiers secours nécessaires à une victime,
- 4° Prodiguer des conseils adaptés à une victime qui pourrait partir par ses propres moyens,
- 5° Contribuer à la mise en place de la chaîne des secours allant de l'alerte jusqu'à la prise en charge de la victime par les pouvoirs publics,
- 6° Accueillir les secours et faciliter leur intervention

Une équipe de secours peut prendre en charge :

- Une seule victime atteinte d'une détresse vitale
- Un nombre de victimes sans gravités, équivalent à celui des intervenants qui la compose



Fédération Française
Sauvetage Secourisme

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffs24@gmail.com

23

4.5 Transport des victimes

Les véhicules de premiers secours à personnes (v.p.s.p) de l'association prestataire, conventionnée au titre de l'article I725-4 du code de la sécurité intérieure, peuvent, après accord du médecin régulateur du service d'aide médicale d'urgence et sous son autorité, participer en complément des secours publics, à l'acheminement des victimes vers une structure d'accueil, de soins ou un point relais.

4.6 Modalités opérationnelles

- Les intervenants sont revêtus de leur tenue officielle.
- Ils interviennent sous la direction de l'encadrement mis en place par l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
- Le chef de poste prendra contact avec le bénéficiaire dès son arrivée sur site pour vérifier la concordance avec les clauses techniques de la convention, mettre en place le dispositif et déterminer les modalités opératoires liées à l'évènement.
- Les intervenants et véhicules sont dotés de moyens radio sur fréquence propres. Ces moyens peuvent constituer un réseau qui nécessite la mise en place de matériels spécifiques et la présence d'opérateurs radio.
- L'association est représentée opérationnellement par Valérie MAXIME, qui est joignable au: 0686734521, qui a procédé à la désignation du chef d'équipe (ou chef de poste, ou chef de section).

5. Engagements de l'organisateur

5.1 Aspects logistiques

5.1.1 Locaux, matériels, moyens de communication

L'organisateur s'engage à mettre à la disposition des équipes de secours, afin que celles ci puissent travailler dans des conditions optimales :

aucun. Le SASB24 fournira une tente de 3m * 4,5m pour y installer le poste de secours.



Fédération Française
Sauvetage Secourisme

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffss24@gmail.com

24

5.1.2 Dispositif d'alerte des secours publics

L'organisateur s'engage à mettre à la disposition des équipes de secours, un moyen d'appel des secours publics.

5.1.3 Conditions de vie

L'organisateur s'engage à fournir des repas ou paniers-repas équilibrés et boissons sans alcool en quantités suffisantes pour l'ensemble des intervenants.

5.2 Modalités opérationnelles

5.2.1 Correspondant de l'organisateur

Mr LINARES Antoine (tél. 0623152405) membre de l'organisateur, sera interlocuteur de l'association prestataire le jour de la manifestation.

5.2.2 Chaîne de commandement du DPS

Le commandement du dispositif sera assuré par l'association prestataire.

5.3 Modalités financières

5.3.1 Montant de la participation

L'intervention des secouristes demeure bénévole et l'action de l'association prestataire est à but non lucratif. Toutefois, l'organisateur dédommage l'association des frais engendrés (déplacements, matériel, oxygène, produits pharmaceutiques...), estimés à 660 €.

5.3.2 Conditions de paiement

Cette somme sera réglée par virement ou par chèque libellé à l'ordre de: l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois

6. Engagement des deux parties

6.1 Durée de la convention

Cette convention est signée pour la durée de l'événement objet de la présente.

6.2 Condition de réalisation

L'engagement de l'association prestataire est lié:

- à l'acceptation de la présente convention par l'organisateur.



Fédération Française *Sauvetage Secourisme*

Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois
Ancienne Piscine municipale de Picquecailloux
Allée Lucien Videau 24100 BERGERAC
Tél. : 0686734521 - Email : sasbffs24@gmail.com

25

7. Grille d'évaluation des risques

Cette grille remplie sous la responsabilité de l'organisateur figure en annexe de la présente convention.

8. Clauses particulières

Le dispositif de secours mis en place est uniquement terrestre. En cas de souci sur l'eau, l'organisateur récupérera la victime pour l'acheminer, au moyen d'une embarcation, sur la berge où le SASB24 prendra ensuite la victime en charge.

9. Litiges

En cas de litige pendant et après la manifestation, à défaut d'entente entre l'association prestataire et l'organisateur, le contentieux pourra faire l'objet de recours devant les tribunaux compétents.
Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'établissement de documents administratifs et réglementaire (devis, facture, etc...) ainsi que des toutes autres données liées aux interventions. Les destinataires de ces données sont l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois, les secours publics ou privés et la préfecture. La durée de conservation des données est de 20 ans après la fin de l'événement (code de la santé publique : article R1112-7)

Convention établie en double exemplaires à BERGERAC, le 07-05-2024

Pour Comité départemental de Natation 24
(Cachet, nom et prénom, fonction du signataire)

PRESIDENT
COMITE DORDOGNE
NATATION
V. Maxime
COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION de la DORDOGNE
SIRET 490 608 957 00034

Pour l'Association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois,
Valérie MAXIME



Pour le Comité Départemental de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
(Cachet, nom et prénom, fonction du signataire)

Mme V. MAXIME,
Présidente du Comité Départemental FFSS de la Dordogne

Page 7/7

V. Maxime
LA PRÉSIDENTE
Comité Départemental 24
FFSS

Association Agréée de
Sécurité Civile

10 Annexe 4 : Attestation d'assurance FFN



Notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés de la Fédération française de natation - FFN période 2024/2025

La Fédération française de natation attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la FFN (n° de sociétaire 4730780 H).

Garantie Indemnisation des dommages corporels¹

Votre licence sportive FFN intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

CHAMP D'APPLICATION

La pratique des activités sportives dans le cadre des activités mises en place par la FFN et les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel ;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti ;
- les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses ;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Option I. A. Sport+¹

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document)

MAIF
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

**Fédération française
de natation**
104 rue Martre
92110 Clichy



Si vous souscrivez la garantie I. A. Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort).

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de 15,28 € pour la période 2024/2025, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de sociétaire 4730780 H.

Notice FFN
06/2024

Garantie indemnisation des dommages corporels		
Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.....	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux.....	1 400 €	3 000 €
– dont frais de lunetterie.....	80 €	300 €
– dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité.....	16 €/jour dans la limite de 310 €	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.....	16 €/jour dans la limite de 3 100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : – jusqu'à 9 %.....	6 100 € x taux	30 000 € x taux
– de 10 à 19 %.....	7 700 € x taux	60 000 € x taux
– de 20 à 34 %.....	13 000 € x taux	90 000 € x taux
– de 35 à 49 %.....	16 000 € x taux	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : – sans tierce personne :.....	23 000 € x taux	150 000 € x taux
– avec tierce personne :.....	46 000 € x taux	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès : – capital de base.....	3 100 €	30 000 €
– augmenté de : – pour le conjoint survivant.....	3 900 €	30 000 €
– par enfant à charge.....	3 100 €	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines.....	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 0,15 € TTC. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées.

4730780 H **Bordereau à adresser à MAIF - Associations Collectivités Entreprises - Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort**

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____
 Date de naissance
 Adresse

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+. Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. Je joins un chèque de 15,28 € pour la saison 2024/2025, libellé à l'ordre de MAIF avec inscrit au dos le numéro de sociétaire 4730780 H. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription (date de réception du bordereau par FFN) jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Fait à Le
 Signature
 (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présuscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000 79038 Niort cedex 9 ou vodonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances.



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



<http://www.cd24natation.com> = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/6155047730505/>



ORGANISATION DES COURSES – BRIEFING – FICHES DE COURSES

MANIFESTATION LES BOUCLES DE LA JEMAYE

Zoom arrière (Ctrl+I)

EDF AQUA CHALLENGE 2024

Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD

ÉPREUVES DE NATATION EN EAU LIBRE OUVERTES À TOUS !

RELAIS 4X500 - 200 - 400 - 800 - 1500 - 3000 MÈTRES
CHALLENGE ENTREPRISE

15 SEPT 2024

NE PAS JETER

NATATION COMITÉ DORDOGNE
 CD24NATATION

INFORMATIONS : [HTTP://CD24NATATION.COM](http://CD24NATATION.COM)

N°SIRET : 49060895700034



DOCUMENT N° 2024 CND24 SPF RG 005-00



SOMMAIRE

1	Préambule	3
2	FICHE N°1 PROGRAMME	5
3	FICHE N°2 ORGANISATION	8
4	FICHE N°3 BRIEFING SECURITE	9
4.1	Le superviseur sécurité	9
4.2	Les pilotes des bateaux :	9
4.3	Les BNSSA, BEESAN et BPJEPS qui sont sur les bateaux moteurs (2)	10
4.4	Les Kayacs/paddles/rescues (9)	10
4.5	Les personnes du poste de secours SASSB24	10
5	FICHE N°4 BRIEFING DES NAGEURS	10
6	FICHE N°5 LA MISE A L'EAU	12
7	FICHE N°6 DEPART / ARRIVEE	13
7.1	Le Départ / Arrivée	13
7.2	Le ravitaillement	13
8	FICHE N°7 PARCOURS « LA DROLESSE » 200m	14
9	FICHE N°8 PARCOURS « LA BOUCLE BLANCHE » 400m	15
10	FICHE N°9 PARCOURS « LA BOUCLE VERTE » 800m	16
11	FICHE N°10 PARCOURS « LA BOUCLE POURPRE » 1500m	17
12	FICHE N°11 PARCOURS « LA BOUCLE NOIRE » 3000m	19
13	FICHE N°12 PARCOURS « LA PERIGOURDINE » RELAIS 4 X 500m	23
14	FICHE N°12 COORDONNEES DES BOUEES	25
15	FICHE N°12 LISTE MATERIEL A PRENDRE	29
15.1	Cercle des Nageurs de Bergerac (Minibus)	29
15.2	ACAP (Pierre Parmentier)	30
15.3	Chez Pierre (Pierre Parmentier)	30
15.4	Récupération du matériel à Terre de Jeu à Bassillac à 17h30 le 14/09 (Pierre Parmentier et Frédéric Besse)	30
15.5	Livraison Département directement à la Jemaye	31
15.6	Matériel à retourner aux Département lundi 16/09 vers 9h (Pierre Parmentier + 1 aide sur Périgueux)	31
15.7	CN St Astier (Frédéric)	32
15.8	Laurent (Utilitaire)	32
15.9	USN24 (Fabrice)	33
15.10	COPO Natation (Lucette)	33
15.11	NAP	33
15.12	Message département du 10/09/2024	33



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



<http://www.cd24natation.com> = cd24@ffnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>



1 Préambule

Dans le cadre du développement avec le Conseil Départemental de la Dordogne des activités Nagez Grandeur Nature, le Comité Natation de la Dordogne organise la 2^{ème} édition des Boucles de la Jemaye EDF AQUA CHALLENGE Labellisée, le 15 septembre 2024, au grand étang de la Jemaye.

Notre objectif est de mettre en avant la Natation en milieu naturel mais aussi notre territoire.

Afin de pouvoir nager sur des grandes distances mais aussi des petites distances car nous souhaitons toucher tous les publics, compétiteurs ou non, jeunes et moins jeunes, les familles nous souhaitons pour les années à venir déployer sur les autres plans d'eau du département et rivières un circuit Eau Libre en Dordogne.

6 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies.

Des boucles allant de 200 mètres à 3000 mètres et un relai 4 x 500 mètres. Les très jeunes pourront nager sur le 200m avec une bouée s'ils le désirent.

Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu.

Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Et pour les plus motivés :

-Challenge Découverte « 600 m » : Addition des performances sur le 200 m et du 400 mètres

-Challenge Espoir « 2300 m » : Addition des performances sur le 800 m et du 1500 mètres



-Challenge Promotionnel « 1200 m » : Addition des performances sur le 800 m et du 400mètres

-Challenge Elite « 4500 m » : Addition des performances sur le 1500 m et du 3000 mètres

-Challenge Entreprise constitué du Challenge Découverte et du relais 4 x 500m: Addition des performances sur le 200 m, 400m m et du relais.

Tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été ou démarrer la nouvelle saison et en toute sécurité !

Merci à eux.

Laurent Pascaud

Président CND24

COMITE DEPARTEMENTAL
DE NATATION de la DORDOGNE
SIRET 490 608 957 00034



2 FICHE N°1 PROGRAMME



➤ 09h30-Accueil des participants

➤ Départ La Boucle Blanche 400 mètres Départ 10h30 - Fin à 11h00

- 10h00 : Heure limite d'accueil des participants
- 10h00 : Marquage des participants
- 10h20 : Briefing et comptage des participants / Distribution des puces
- 10h30 : Départ La Boucle Blanche 400 mètres
- Fin à 11h00
- Podium vers 11h00

➤ Départ La Boucle Pourpre 1500 mètres Départ 11h15 - Fin à 12h30

- 10h45 : Heure limite d'accueil des participants
- 10h45 : Marquage des participants
- 11h05 : Briefing et comptage des participants / Distribution des puces
- 11h15 : Départ La Boucle Pourpre 1500 mètres
- Fin à 12h30
- Podium Vers 12h30

➤ Départ La Boucle Verte 800 mètres Départ 13h - Fin à 13h45

- 12h30 : Heure limite d'accueil des participants
- 12h30 : Marquage des participants
- 12h50 : Briefing et comptage des participants / Distribution des puces
- 13h00 : Départ La Boucle Verte 800 mètres
- Fin à 13h45
- Podium 13h45

➤ La Boucle Noire 3000 mètres Départ 14h - Fin à 15h30

- 13h30 : Heure limite d'accueil des participants
- 13h30 : Marquage des participants
- 13h50 : Briefing et comptage des participants / Distribution des puces
- 14h00 : Départ La Boucle Noire 3000 mètres
- Fin à 15h30
- Podiums 15h30

➤ Départ La Drôlesse 200 mètres Départ 15h30 - Fin à 15h45

- 15h00 : Heure limite d'accueil des participants
- 15h00 : Marquage des participants
- 15h20 : Briefing et comptage des participants / Distribution des puces
- 15h30 : Départ La Drôlesse 200 mètres
- Fin à 15h45
- Podium 15h45

➤ Départ du relais 4 x 500m = 2 000 mètres Départ 16h00 - Fin 17h00

- 15h30 : Heure limite d'accueil des participants
- 15h30 : Marquage des participants
- 15h50 : Briefing et comptage des participants / Distribution des puces
- 16h00 : Départ du relais 4 x 500 mètres
- Fin à 17h00
- Podium Vers 17h00

➤ Podiums des challenges 17h00 – 17h30



➤ Remise des récompenses.

- La Boucle Blanche 400m	11h00
- La Boucle Pourpre 1500m	12h30
- La Boucle Verte 800m	13h45
- La Boucle Noire 3000m	15h30
- La Drôlesse 200m	15h45
- Le Relais 4 x 500m	17h00
- Challenge Découverte 600m	En suivant
- Challenge Promotionnel 1200m	En suivant
- Challenge Espoir 2300m	En suivant
- Challenge Elite 4500m	En suivant
- Trophée de la nageuse compétitive TC	En suivant
- Trophée du nageur compétitif TC	En suivant
- Trophée de la nageuse la plus jeune	En suivant
- Trophée du nageur le plus jeune	En suivant
- Trophée de la nageuse vétérane	En suivant
- Trophée du nageur vétérane	En suivant
- Trophée du bénévole	En suivant

3 FICHE N°2 ORGANISATION



N°	Taches	Nbre de bénévoles	Noms	Radio	Barnum	Tables	Chaises	Alim électrique	Autres	Commentaires
3.1	Accueil / secrétariat Accueil/tombola/Boutique	3	Parmentier Magali Dezon Christel Issot Lucette Margaux Pierre Charlotte Liébart		1	1	3	1	1 arche Intersport	Thermos de café pour les nageurs, bénévoles
3.2	Sono/communication/partenaires									
3.2.1	Sonorisation/speaker	2	Pierre Parmentier Florence de Pischof	1	1	1	2	1		
3.2.2	Partenaires	1	Margaux pierre Laurent Pascaud							
3.2.3	Vidéo et Drone		Yohan Estachy							
3.2.4	Photographies et réseaux sociaux	2	Margaux Pierre Charlotte Liébart Fabrice Veysière (Les podiums)							
3.3	Village partenaire Automobilité Vignoble Sandia	1	Margaux Pierre		2	2	4			
3.4	SASB24 Poste de secours à terre Zone départ	1	Valérie Maxime	1						
3.4.1	Zone de marquage	6	Elisa Besse Cédric Bacchetta Fabrice Veysière Karine Lescure Jean Marc Fannier Magali Parmentier	1	1	1	1		Piquets Grillage avertisseur ou rubalise	Piquets avec grillage avertisseur pour les couloirs
3.4.2	Chrono Imprimante (secours)	1	Isabelle Gaulin						Imprimante chrono	Lancement du chrono en zone départ
3.4.3	Superviseur sécurité	3	Frédéric Besse Laurent Pascaud (Suppléant) Willy Bens (BNSSA)	2						
	Surveillance depuis la plage et ponton	1		1						
3.5	Zone arrivée									
3.5.1	Ravitaillement	2	Gaulin Sylvie Gaulin Huguette Parmentier Magali Sylvie Laroche		2	2	3	1	Piquets Grillage avertisseur	Gestion et préparation du vin d'honneur + Gestion repas de midi avec le renfort des bénévoles
3.5.2	Chronométrage									
3.5.2.1	Chronométrage automatique	2	OK TIME		1	1	2	2	1 arche CD24	
3.5.2.2	Extranat Pocket	2	Philippe Poucet Laurent Pascaud	1	1	1	2	1		
3.5.2.3	Classement trophée Club	1	Antoine Linarès							
3.5.2.4	Chronométrage manuel (secours)	1	Isabelle Gaulin						Imprimante chrono	
3.5.2.5	Inscription des numéros	2	Gaulin huguette Si disponible! Besse Elisa ou Cédric Bacchetta / Karine Lescure/							
3.5.2.6	Gestion des grappes	2	Gérard Huguet Sylvie Laroche							Retrécissement à l'arrière pour maintenir les personnes en ordre A récupérer quand les nageurs viennent se rafraichir
3.5.2.7	Récupération des puces		Equipe ravitaillement et grappes							
3.5.2.8	Podium	5	Karine Lescure Pierre Parmentier (Speaker) Laurent Pascaud Margaux Pierre Charlotte Liébart	1	1	1		1	1 arche CD24 oriflammes Podium CNB Sono USN24	
3.6	Equipe Officiels									
3.6.1	JA & Start	2	Aurélien Fauchet Christel Choquet Jean Louis Thorembej	2						
3.6.2	JA assistant responsable arrivée	1	Philippe Poucet	1						
3.6.3	Greffier	1	Mylène Thorembej	1						
3.6.4	Expert	7	Huguette Gaulin Huguette Isabelle Karine Lescure Elisa Besse Gérard Huguet Laurent Pascaud Bouesse (papa)							Poste de secours ou accueil arrivée
3.7	Equipe secours sur l'eau									
3.7.1	Bateau Electrique JA ou Start	1	François ou Solange Ménager (Permit) + JA							
3.7.2	Bateau Electrique Start ou JA	1	Solange Ménager (Permit) + JA							
3.7.3	Bateau Thermique Rescue	2	Guy Issot (Permit et BNSSA) Mylene Bens (Permit et BNSSA)	1						
3.7.4	Kayac BNSSA	8	Louisa Besse Roxane Besse Laure Bacchetta Mylene Bens (Bateau Rescue) Guy Issot (Pilote Bateau Rescue) Cyril Lapierre Baptiste Gache Patrick Heyer Marjorie Marchandier Kylan Dorchin	4						
3.7.5	Kayac Non BNSSA	2	Bernard Bouesse (Officiel) Florian Ménager	1						
3.8	Récréatif									
3.8.1	Vin d'honneur permanent		Charlotte Liébart Huguette Gaulin Laurent Pascaud Margaux Pierre			1				Offert par le Château partenaire. Voir verre de vin
3.8.2	Restauration bénévoles		Toutes les bonnes volontés, responsable Huguette Gaulin et Magali Parmentier		1	4		1	4 Bancs	4 tables + 8 bancs Pierre Parmentier Percolateur CND24 (CNB) à mener
				18	10	15	17	8		
				Radio	Barnum	Tables	Chaises	Alim électrique		

4 FICHE N°3 BRIEFING SECURITE



4.1 Le superviseur sécurité

Il s'agit de Frédéric Besse,

- Personne chargée des parcours qui sera à terre et qui va communiquer avec les embarcations et les équipes à terre :
 - o Besse Frédéric
 - o Bens Willy (Surveillance de la plage et des departs et arrivées depuis la plage)
 - o Pascaud Laurent (back to back)

Tous les incidents, consignes, etc. seront notées sur un registre avec horaires.

- Commis de course :
 - o Thorembe Mylène

Rendez-vous à 10h00 => JA, Frédéric Besse, Laurent Pascaud, Willy Bens

Réunir toutes les personnes qui s'occupe de la surveillance, prise en charge et suivi des nageurs. Devront être présents à ce briefing :

Les équipes et noms sont indiqués dans le tableau ci-dessus paragraphe 3.0

**Le port du gilet de sauvetage est
OBLIGATOIRE sur toutes les
embarcations.**

4.2 Les pilotes des bateaux :

- o 1 bateau thermique pour la partie Rescue avec 2 BNSSA à bord
- o 1 bateau électrique. **Penser à recharger les batteries entre les courses**

4.3 Les BNSSA, BEESAN et BPJEPS qui sont sur les bateaux moteurs (2)

- Voir tableau ci-dessus paragraphe 3.0

4.4 Les Kayacs/paddles/rescues (9)

- Voir tableau ci-dessus paragraphe 3.0

4.5 Les personnes du poste de secours SASSB24

- Chef de poste Valérie Maxime
- Agnès Burckel
- Virginie Herpoël
- Eva Paiotti

5 FICHE N°4 BRIEFING DES NAGEURS

=> JA, Frédéric Besse, Laurent Pascaud

Doit se faire juste avant l'appel (cf. mise à l'eau). Une personne de l'organisation devra rappeler des éléments importants tels que :

- Le parcours et le franchissement des bouées => Frédéric besse et JA,
 - Voir les fiches du parcours 200, 400, 800, 1500, 3000m, relais
- La zone de départ et la mise en place pour le départ => Frédéric besse et JA,
 - Comptage avant mise à l'eau
 - Mise à l'eau et ligne de départ au niveau de la ligne d'eau
- Les ordres du starter => JA, OK TIME, Chrono imprimante
 - Départ au coup de sifflet
- Les gestes en cas de détresse (appeler un canoë, faire des signes) => JA,
 - Appeler un canoë en faisant des signes et en criant
 - Le sauveteur à bord du canoë lève la rame et signe afin de signaler l'incident ou le besoin d'aide.
 - Le canoë le proche intervient et intervention BNSSA si besoin.
 - Rapprochement du bateau Rescue pour intervention et évacuation du nageur

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationlna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- Les caractéristiques qui entraînent la disqualification du nageur => JA,
 - o s'accrocher à une embarcation
 - o ne pas respecter le sens des bouées
 - o s'accrocher ou bousculer des nageurs
 - o Tricher
 - o Etc.
- La zone d'arrivée => JA,
 - o Sortir de l'eau et courir jusqu'à l'arche d'arrivée en respectant les boudins
- L'arrêt du chronomètre => OK TIME,
 - o En secours
 - Imprimante chronomètre arrêt manuellement avec juges d'arrivées
 - Si arrivées par grappe rester dans l'ordre de sortie le temps de saisir les numéros
 - Le temps sera arrêté lorsque le nageur passera la ligne d'arrivée sous l'arche en marchant sur les tapis de sol
- Le ravitaillement
 - o A l'arrivée uniquement
 - o Gobelets avec boissons, fruits secs, bananes, oranges et gâteaux



6 FICHE N°5 LA MISE A L'EAU

=> Frédéric Besse & Laurent Pascaud (comptage) & Willy Bens (comptage)

=> Distribution des puces lors du comptage

Partie TRES IMPORTANTE avant chaque course !!!!!

L'idée primordiale est de savoir combien de nageurs prennent le départ et du coup d'avoir une start list qui correspond à la réalité afin d'avoir toujours le même nombre lors des passages de bouées et à l'arrivée.

- Rassemblement des nageurs dans une zone proche de la zone départ, côté plage.
- Un organisateur muni d'une liste des engagements appelle chaque nageur par son numéro à l'aide de sa liste d'engagements et le coche.
- Chaque numéro se présente alors dans un sas.
- Une fois que tous les nageurs sont appelés, tous les participants entrent dans l'eau en même temps.

Les nageurs inscrits mais qui n'ont pas retiré de dossards ou qui ne sont pas présents devront être mis « forfaits » sur la course.

7 FICHE N°6 DEPART / ARRIVEE

=> JA & Start,

7.1 Le Départ / Arrivée

- Départ en ligne dans l'eau devant la ligne d'eau
- Au moyen d'un sifflet, le starter donne le départ, une fois que tout le monde est aligné sur la ligne de départ.
- Pour l'arrivée, chaque nageur devra sortir de l'eau et passer sous l'arche d'arrivée mis en place par l'organisation.
- Le temps sera arrêté lorsque le nageur passera la ligne d'arrivée. en marchant sur les tapis de sol.

7.2 Le ravitaillement

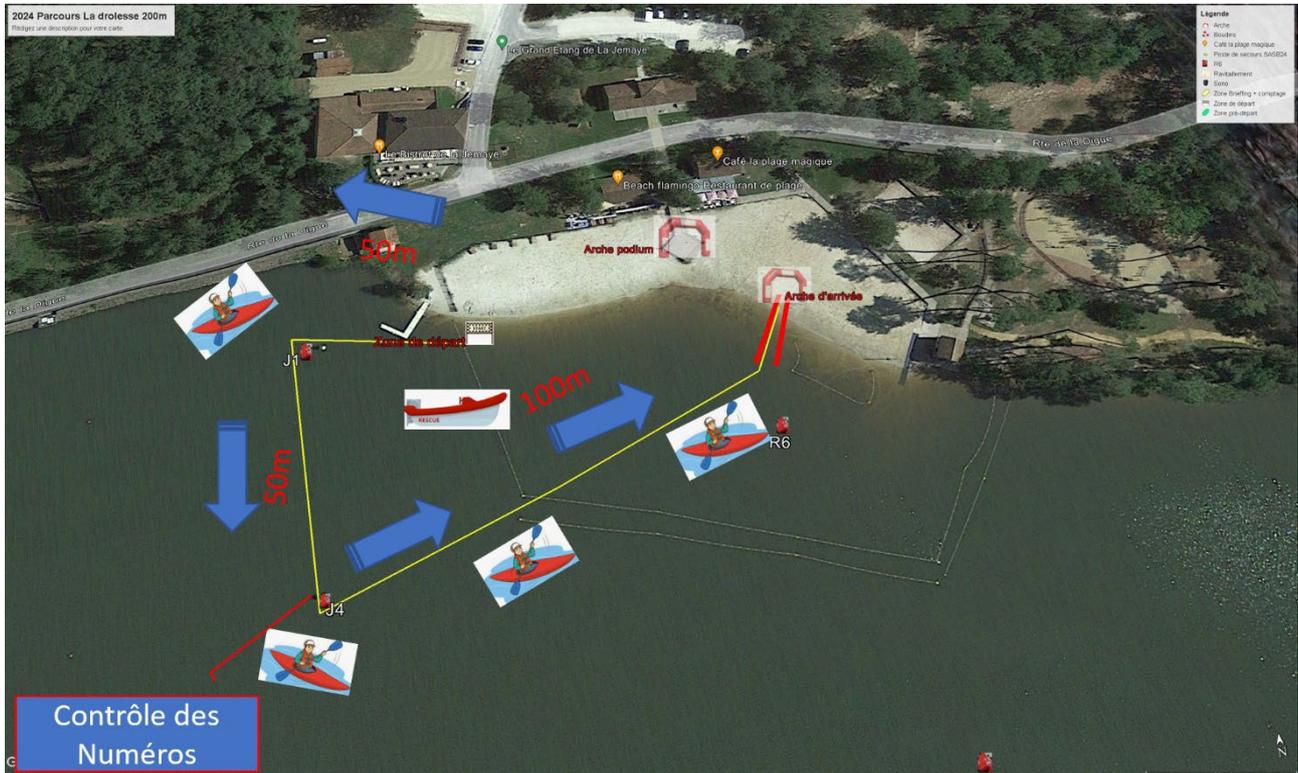
Liste non exhaustive de ce qui est proposé aux nageurs :

- Eau plate
- Soda de type Coca Cola
- Gâteaux quart quart
- Bananes, oranges en quartier
- Fruits secs (raisins, abricots, ...)
- Etc...

S'assurer que chaque participant (que ce soit le premier ou le dernier) puisse bénéficier du même ravitaillement. Pour les derniers, ce n'est pas agréable d'accéder au ravitaillement et qu'il n'y ai plus rien...

La sortie de l'eau et l'arrivée au ravitaillement sont des moments importants pour voir l'état de forme des participants. Le SASB24 s'assurera ainsi que les secouristes de l'organisation si des personnes doivent être prise en charge ou non.

8 FICHE N°7 PARCOURS « LA DROLESSE » 200m

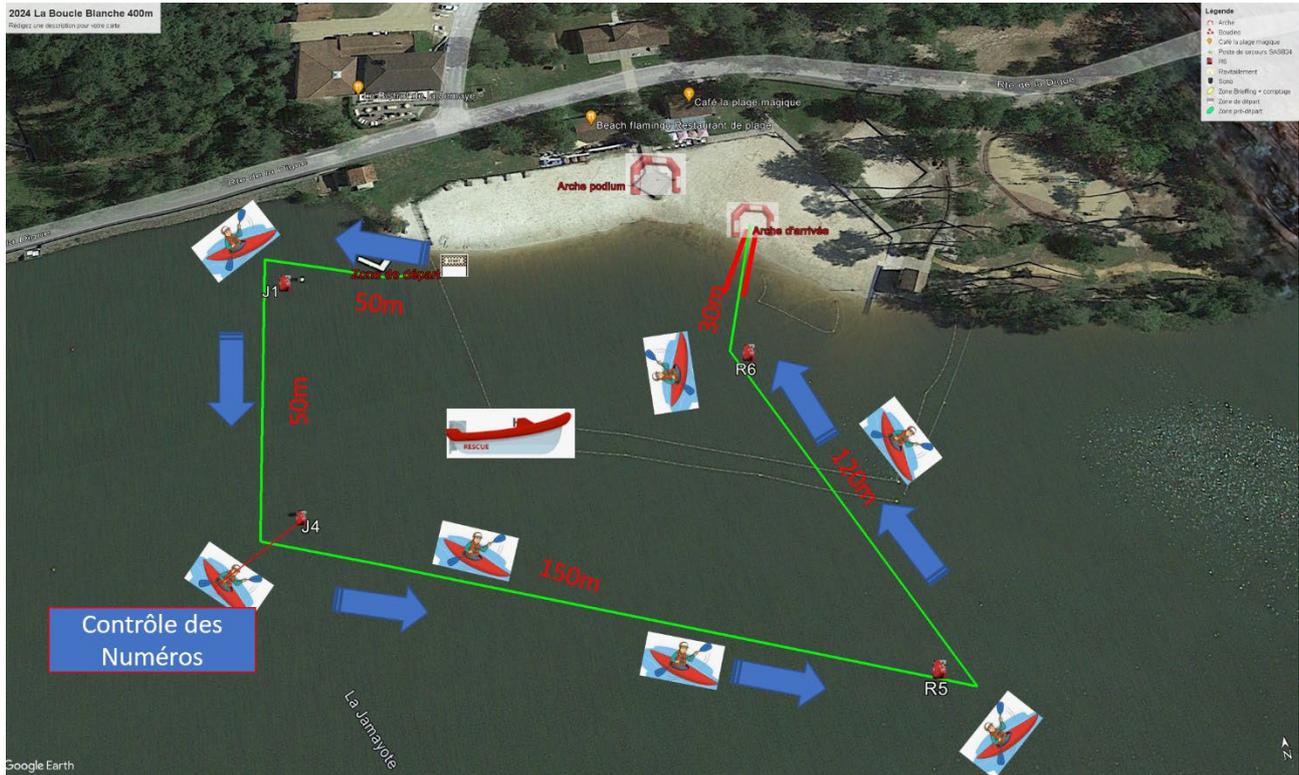


Contrôle des Numéros

- Distance : 200m (Bouées épaule gauche)
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 100m jusqu'à l'arche d'arrivée
- Sortir de l'eau et courir vers l'arche
- Arrêt du temps

9 FICHE N°8 PARCOURS « LA BOUCLE BLANCHE »

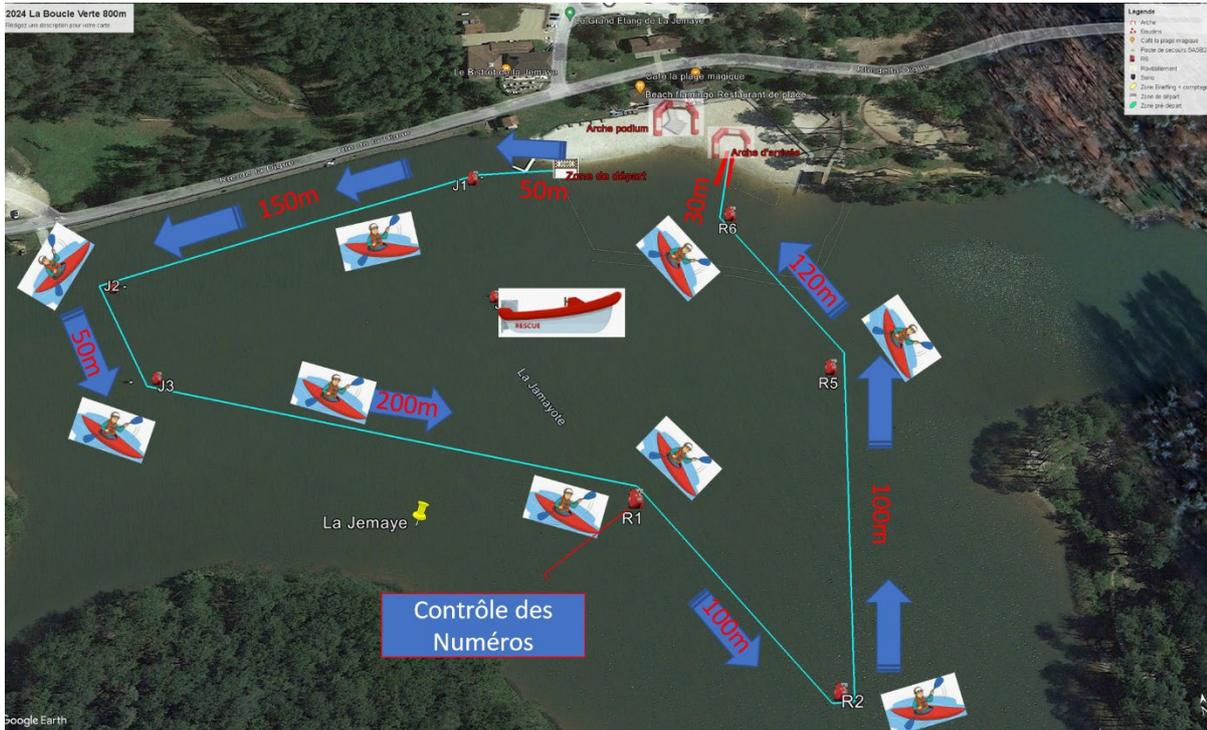
400m



- Distance : 400m (Bouées épaule gauche)
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner épaule Gauche et nager sur 120m
- Tourner épaule Droite et nager sur 30m vers l'arche d'arrivée
- Sortir de l'eau et courir vers l'arche
- Arrêt du temps

10 FICHE N°9 PARCOURS « LA BOUCLE VERTE »

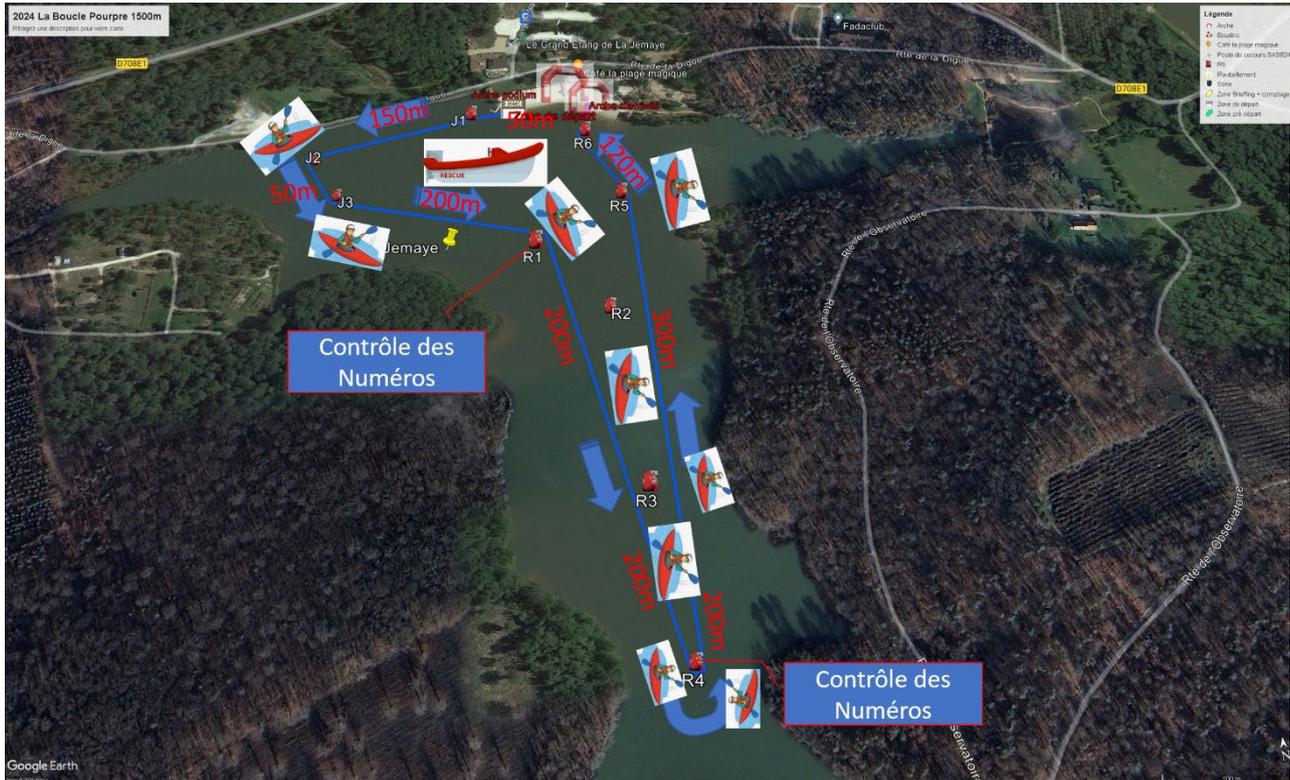
800m



- Distance : 800m (Bouées Epaule Gauche)
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 200m jusqu'à la bouée
- Tourner épaule Droite et nager sur 100m
- Tourner épaule Gauche et nager sur 100m
- Tourner épaule Gauche et nager sur 120m
- Tourner épaule Droite et nager sur 30m vers l'arche d'arrivée
- Sortir de l'eau et courir vers l'arche
- Arrêt du temps

11 FICHE N°10 PARCOURS « LA BOUCLE POURPRE »

1500m



- Distance : 1500m (Bouées Epaule Gauche)
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 200m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée Epaule Droite et nager 200m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée en ligne droite Epaule gauche et continuer sur 200m jusqu'à la bouée

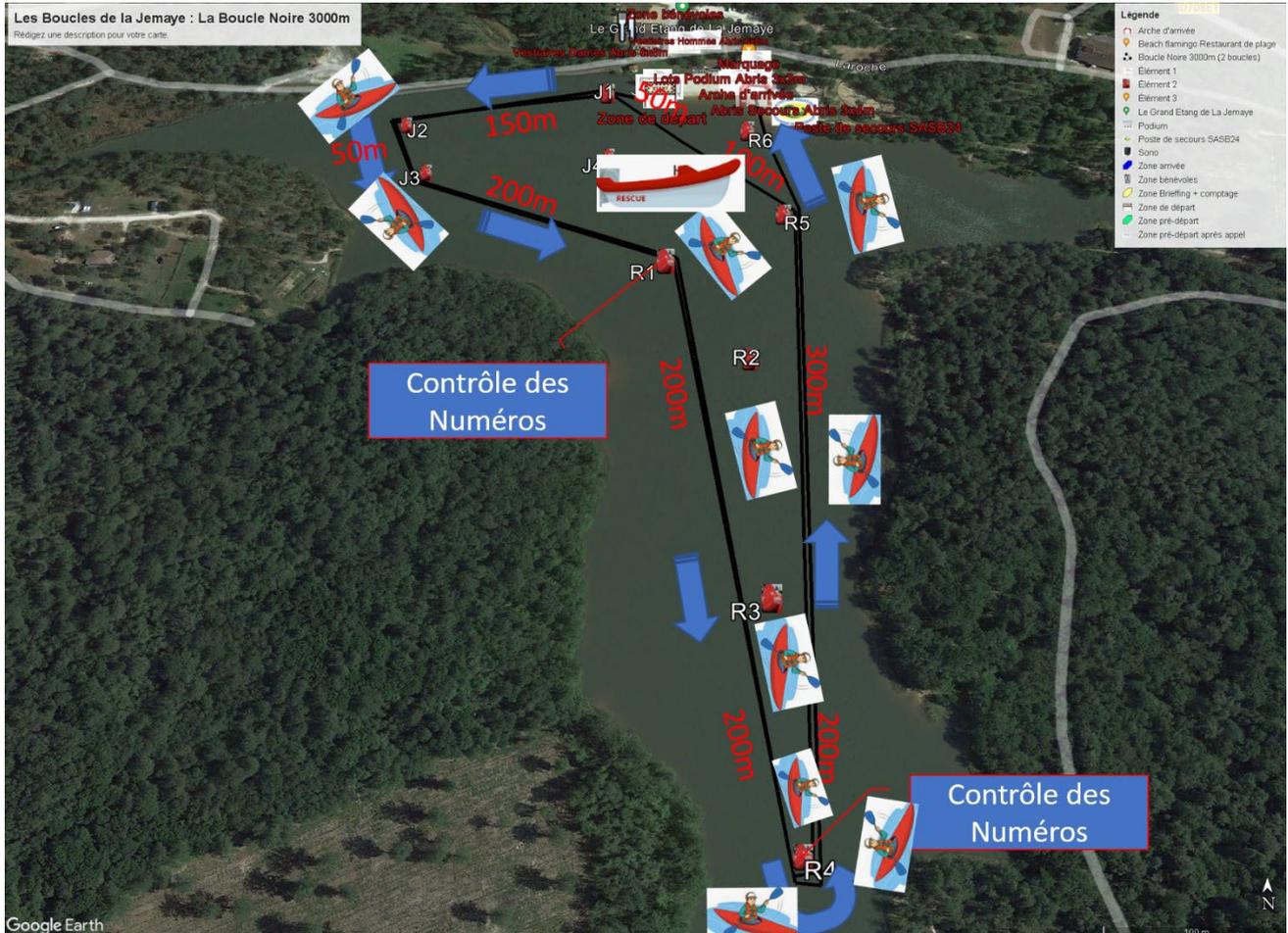
<http://www.cd24natation.com> = cd24@ffnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- Contourner la bouée Epaule gauche et nager tout droit 500m jusqu'à la bouée en longeant la rive à une distance de 10 à 15m. A 200m vous croiserez une bouée Epaule gauche
- Tourner épaule Gauche et nager sur 120m
- Tourner épaule Droite et nager sur 30m vers l'arche d'arrivée
- Sortir de l'eau et courir vers l'arche
- Arrêt du temps



12 FICHE N°11 PARCOURS « LA BOUCLE NOIRE »

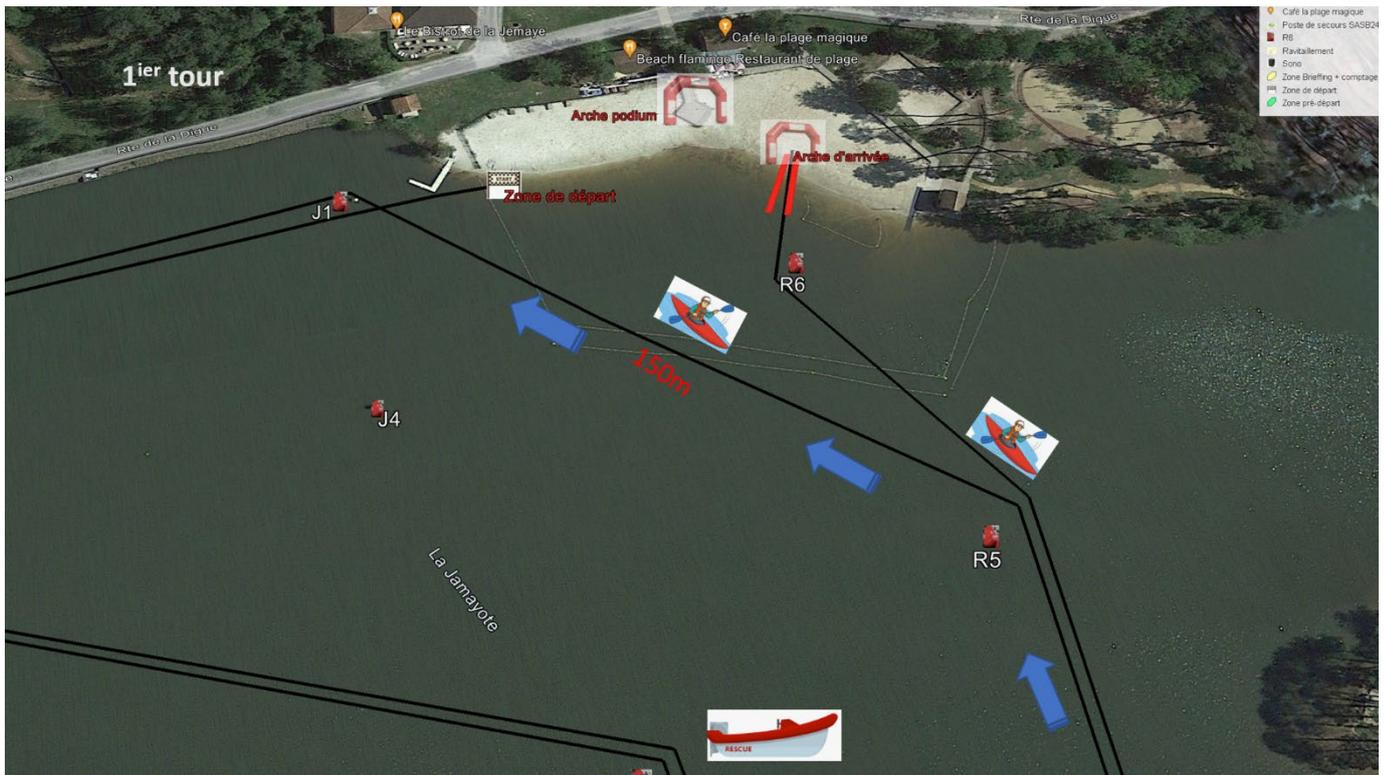
3000m



- Distance : 3 000m (Bouées Epaule Gauche) 2 tours
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 200m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée Epaule Droite et nager 200m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée en ligne droite Epaule gauche et continuer sur 200m jusqu'à la bouée

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationlna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- Contourner la bouée Epaule gauche et nager tout droit 500m jusqu'à la bouée en longeant la rive à une distance de 10 à 15m. A 200m vous croiserez une bouée Epaule gauche
- Tourner Epaule à gauche et nager 150m vers la bouée zone départ

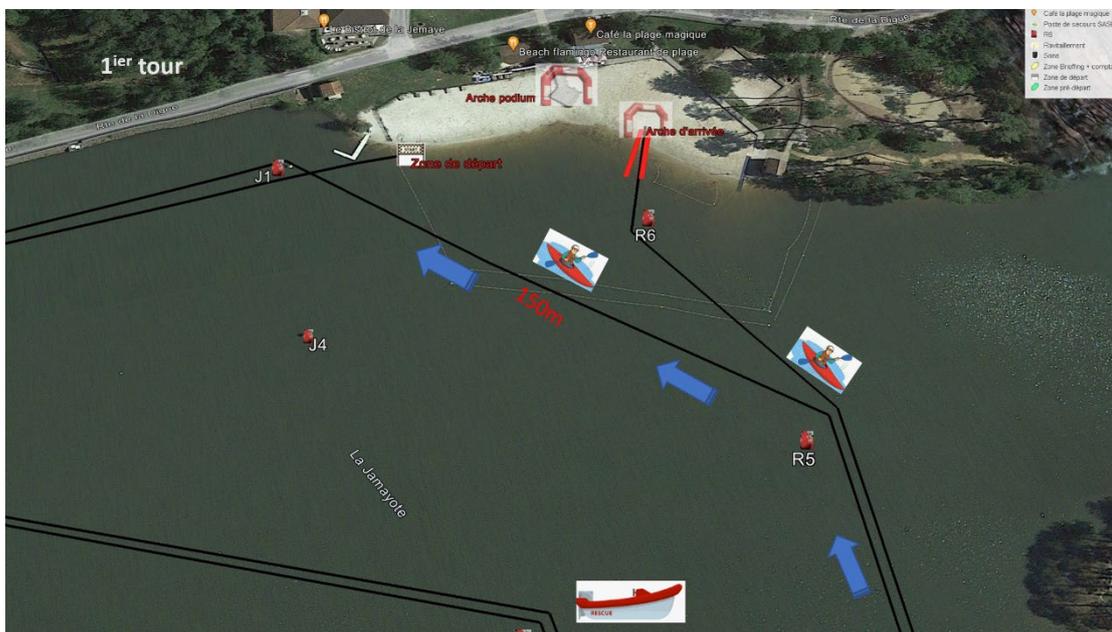


- Distance : 3000m (Bouées Epaule Gauche) 2 tours du circuit 1500m
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 200m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée Epaule Droite et nager 400m jusqu'à la bouée

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- Contourner la bouée Epaule gauche et nager 400m jusqu'à la bouée en longeant la rive à une distance de 10 à 15m
- Tourner Epaule à gauche et nager 170m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée Epaule droite et nager 50m vers la bouée pour démarrer le deuxième tour

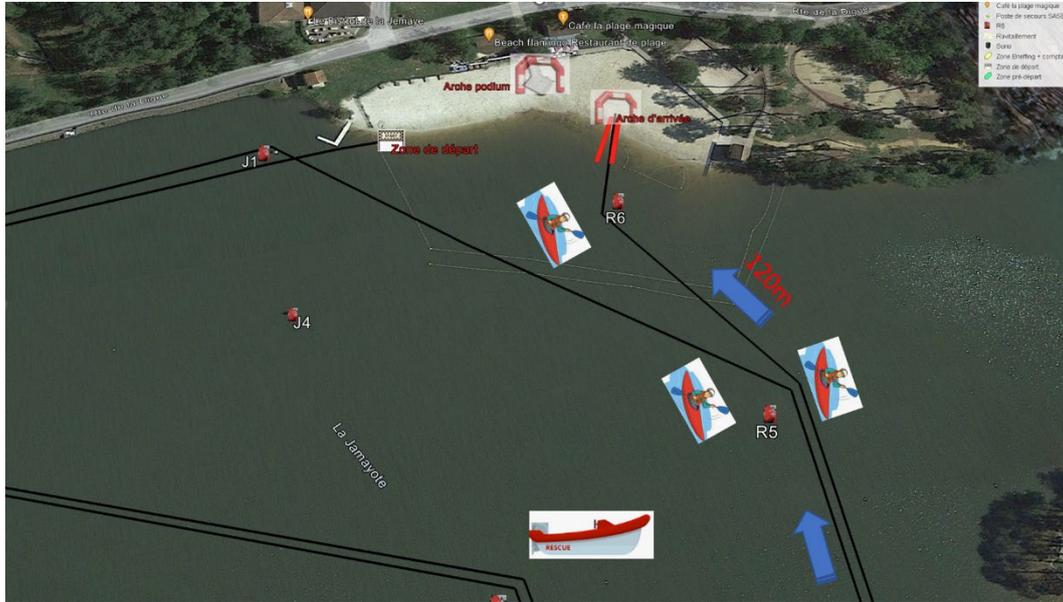
21



- Contourner bouée épaule gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- 2ième tour du circuit 1500m
- Contourner bouée épaule gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 200m jusqu'à la bouée
- Passer la bouée Epaule Droite et nager 400m jusqu'à la bouée
- Contourner la bouée Epaule gauche et nager 400m jusqu'à la bouée en longeant la rive à une distance de 10 à 15m
- Tourner épaule Gauche et nager sur 120m

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- Tourner épaule Droite et nager sur 30m vers l'arche d'arrivée



- Sortir de l'eau et courir vers l'arche
- Arrêt du temps



13 FICHE N°12 PARCOURS « LA PERIGOURDINE » RELAIS 4 X 500m



- Distance : Relais 4 x 500m (Bouées Epaule Gauche)
- 1^{er} Relayeur**
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
 - Contourner bouée épaule gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
 - Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
 - Tourner Epaule à gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
 - Tourner Epaule à droite et nager 70m jusqu'à la bouée
 - Tourner Epaule à gauche et nager 50m jusqu'à la zone des relais (zone départ le long du ponton)
- 2^{ième} Relayeur**

<http://www.cd24natation.com> = cd24@ffnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à droite et nager 70m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 50m jusqu'à la zone des relais (zone départ le long du ponton)

3^{ème} Relayeur

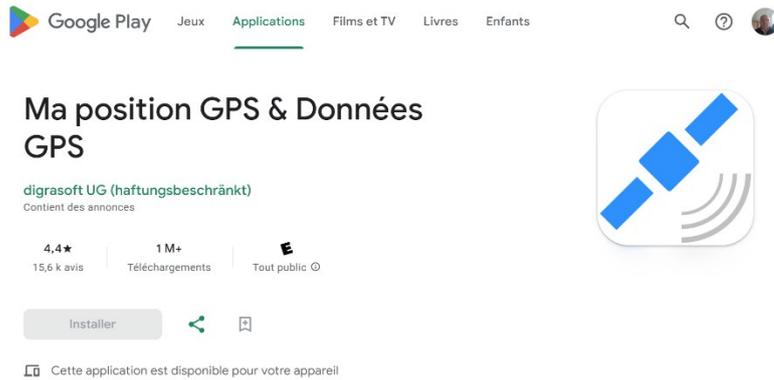
- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à droite et nager 70m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 50m jusqu'à la zone des relais (zone départ le long du ponton)

4^{ème} Relayeur

- Partir en ligne droite sur 50m vers la bouée
- Contourner bouée épaule gauche et nager 50m jusqu'à la bouée
- Tourner à la bouée Epaule Gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à gauche et nager 150m jusqu'à la bouée
- Tourner Epaule à droite et nager 70m jusqu'à la bouée
- A la bouée continuer Epaule Droite et nager 30m vers l'arche d'arrivée
- Sortir de l'eau et courir vers l'arche
- Arrêt du temps

14 FICHE N°12 COORDONNEES DES BOUEES

Utilisation du logiciel

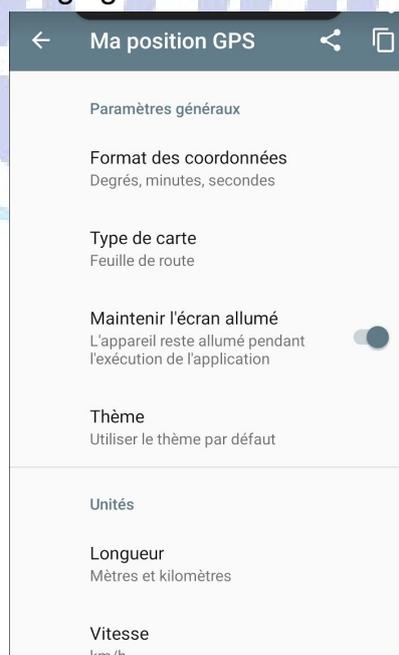


Installer l'application.

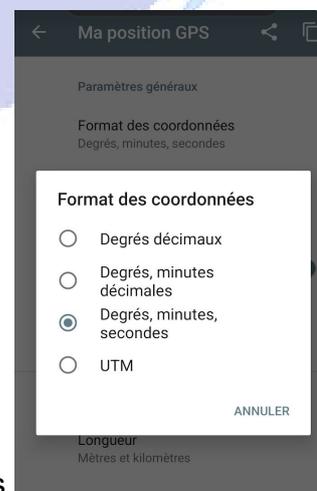
Une fois installé aller sur réglage



puis



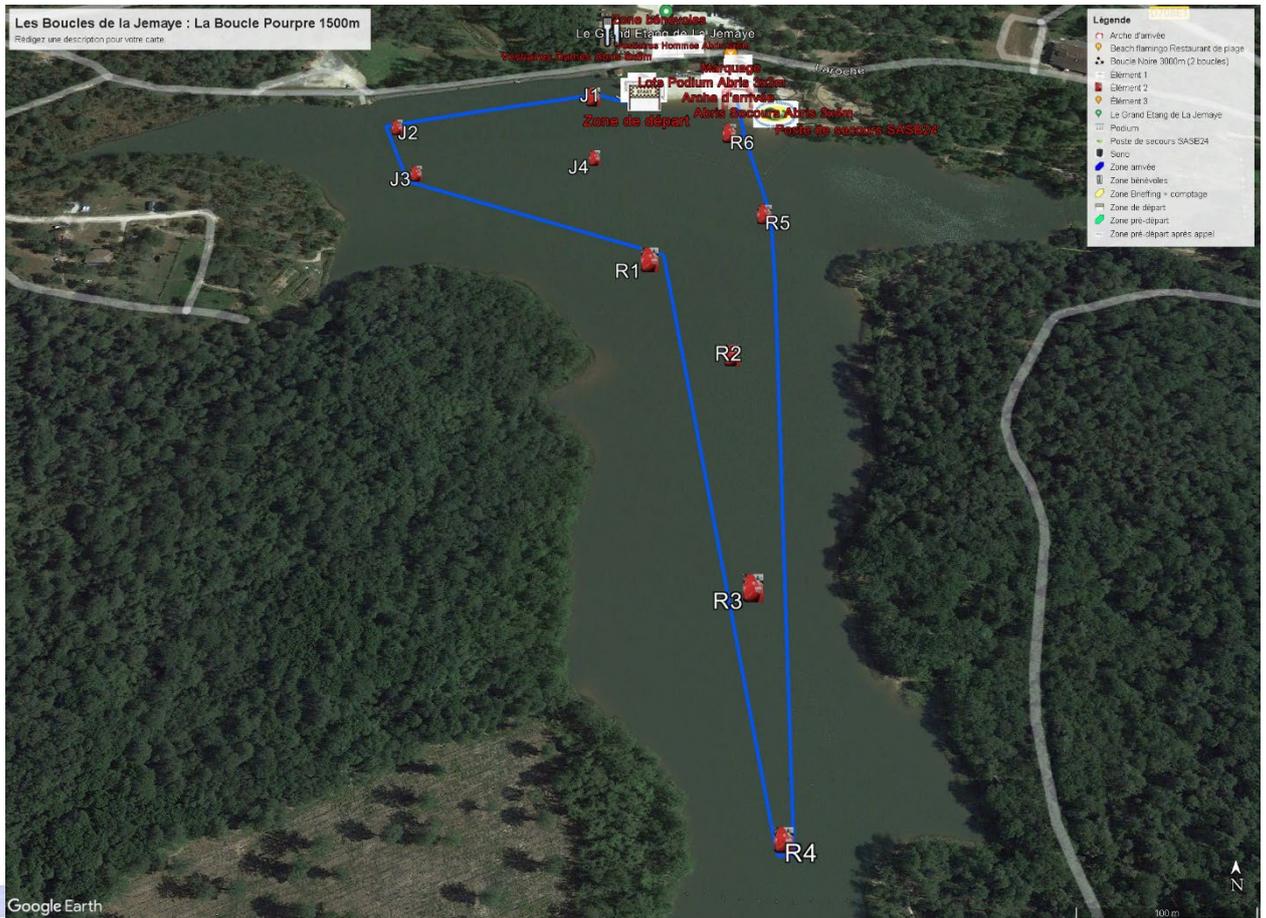
puis



A régler sur Degrés, minutes, secondes.

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

Il est possible d'utiliser d'autres applications mais toujours régler les coordonnées en Degrés, minutes, secondes.



Nom :

Latitude :

Longitude :

Nom :

Latitude :

Longitude :

Nom :	<input type="text" value="J3"/>	
Latitude :	<input n"="" type="text" value="45° 9'33.16"/>	
Longitude :	<input e"="" type="text" value="0°16'33.71"/>	
Nom :	<input type="text" value="J4"/>	
Latitude :	<input n"="" type="text" value="45° 9'33.68"/>	
Longitude :	<input e"="" type="text" value="0°16'39.96"/>	
Nom :	<input type="text" value="R1"/>	
Latitude :	<input n"="" type="text" value="45° 9'30.51"/>	
Longitude :	<input e"="" type="text" value="0°16'41.88"/>	
Nom :	<input type="text" value="R2"/>	
Latitude :	<input n"="" type="text" value="45° 9'27.89"/>	
Longitude :	<input e"="" type="text" value="0°16'44.51"/>	
Nom :	<input type="text" value="R3"/>	
Latitude :	<input n"="" type="text" value="45° 9'22.28"/>	
Longitude :	<input e"="" type="text" value="0°16'44.83"/>	
Nom :	<input type="text" value="R4"/>	
Latitude :	<input n"="" type="text" value="45° 9'17.34"/>	
Longitude :	<input e"="" type="text" value="0°16'45.31"/>	

Nom : 

Latitude :

Longitude :

Nom : 

Latitude :

Longitude :



15 FICHE N°12 LISTE MATERIEL A PRENDRE

29

15.1 Cercle des Nageurs de Bergerac (Minibus)

- 6 tables CNB
- 20 chaises CNB
- 2 Tables du CND24
- Table pliante Waterpolo CND24
- Percolateur + Thermos + rallonge électrique CND24 (Pour 7h à la Jemaye le dimanche)
- Podium CNB
- Barnum CNB
- Verres en plastique réutilisables un carton de 100
- Banderoles club
- Radios

15.2 ACAP (Pierre Parmentier)

- 1 Barnum ACAP
- 1 frigo ACAP
- Banderoles club
- 2 tables ACAP
-

15.3 Chez Pierre = (Pierre Parmentier)

- 40 piquets clôture
- 6 tables + bancs
- Enrouleurs électriques
- 1 tableau type feuille de CP ou autres pour afficher les parcours
- 1 table avec 2 tréteaux
-

15.4 Récupération du matériel à Terre de Jeu à Bassillac à 17h30 le 14/09 (Pierre Parmentier et Frédéric Besse)

- (Contacter JL Delpech 06 72 49 38 61)
- 1 petite arche d'arrivée
- 1 Moyenne arche d'arrivée
- 10 housses Vauban
- 10 banderoles
- 8 Oriflammes
- 6 Barnums

15.5 Livraison Département directement à la Jemaye)

- 10 canoës,
- 1 Rescue,
- 6 kayaks,
- 30 gilets de sauvetage,
- Des pagaies,
- 1 zodiac électrique avec moteur, batteries et chargeur,
- La plateforme gonflable du site de nage en eau libre,
- 20 radios.

31

15.6 Matériel à retourner aux Département lundi 16/09 vers 9h (Pierre Parmentier + 1 aide sur Périgueux)

Le matériel suivant sera à ramener au complexe sportif de La Grenadière, 37 rue Paul Mazy à Périgueux

- 2 arches,
- 8 oriflammes,
- 10 banderoles,
- 10 housses Vauban pour barrière de sécurité,
- 6 barnums.
- 1 zodiac électrique avec moteur, batteries et chargeur,
- 20 radios.

15.7 CN St Astier (Frédéric)

- 1 Barnum CN St Astier
- Rallonges électriques
- Banderoles CN St Astier
- Grillage avertisseurs

15.8 Laurent (Utilitaire)

- 2 Barnum CND24 et accessoires banderoles, etc.
- 2 Rallonges électrique 80m
- 5 enrouleurs électriques
- 2 rallonges électrique simples
- 6 bouées EL Avec 2 gonfleurs électrique (Dont celui du WP)
- Sac des mouillages
- Enceinte + Micro + pied
- Les Teeshirts et casquettes
- Goodies et lots
- Les médailles
- Ordinateur Extranat
- Documentation contractuelle
- 1 projecteur pour éclairage
- Percolateur CND24 (stock CNB) + thermos
- Thermos 3L
- Café, gobelets, touillettes, sucre et eau chaude ou programmation perco



15.9 USN24 (Fabrice)

- Sono + micro
- 4 paniers des établissements Lembert
- Bon des cabanes dans les arbres
- Banderoles USN24
- Hors Jemaye mais à ramener Chronométrage (2 caisses) et 1 valise imprimante

15.10 COPO Natation (Lucette)

- Banderoles COPO
- Rallonge électrique

15.11 NAP

- Banderoles NAP

15.12 Message département du 10/09/2024

Bonsoir Monsieur PASCAUD,

Je fais suite à nos échanges téléphoniques des deux derniers jours et récapitule la liste des équipements et des bâtiments mis à la disposition du Comité pour l'organisation de « Les Boucles de La Jemaye », le 15 septembre prochain.

Mise à disposition à Bassillac et Auberoche, le samedi 16 septembre, à 18 heures (Village Terre de Jeux 2024) :

- 2 arches (1 petite et 1 moyenne),
- 8 oriflammes,
- 10 banderoles,
- 10 housses Vauban pour barrière de sécurité,
- 6 barnums.

Votre contact est Monsieur Jean-Luc DELPECH (tél : 06.72.49.38.61).

Vous le contacterez téléphoniquement pour vous organiser afin de récupérer le matériel.

Mise à disposition au Grand étang de La Jemaye

Local du site de nage en eau libre

Le local vous est mis à disposition.

Vous y trouverez :

<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>

- 10 canoës,
- 1 rescue,
- 6 kayaks,
- 30 gilets de sauvetage,
- Des pagaies,
- 1 zodiac électrique avec moteur, batteries et chargeur,
- La plateforme gonflable du site de nage en eau libre,
- 20 radios.

34

Point de vigilance : Monsieur Christophe GRANGIER sera sur site jeudi prochain pour l'enlèvement des lignes d'eau utilisées pour la baignade estivale surveillée.

A cette occasion, il vérifiera que la clé du local est bien dans la boîte à clés sécurisée et que celle-ci peut être utilisée pour ouvrir la barrière permettant l'accès au site.

Il vérifiera aussi que la clé ouvrant le cadenas des canoës est bien accrochée dans le local et vous communiquera son emplacement.

Poste de secours

Le local vous est mis à disposition.

Vous y trouverez :

- 2 bouées de sauvetage.

Bâtiment de l'accueil

Le local vous est mis à disposition.

Monsieur LOPES vous indiquera où trouver la clé.

Bateau thermique

Un bateau thermique est mis à votre disposition.

Monsieur LOPES vous indiquera les modalités pour le récupérer et son fonctionnement.

Enfin, le gardien du site est Monsieur Alexandre PUYRIGAUD. Vous pouvez le contacter par téléphone au 06.31.13.39.01 pour finaliser votre venue à La Jemaye (tableau et branchement électrique, locaux sanitaires et douches, branchement de l'eau, etc.).

Restitution du matériel mis à disposition

Je vous remercie de contacter Monsieur GRANGIER ou Monsieur LAPORTE (tél. 05.53.02.02.89) pour convenir ensemble des modalités de restitution du partie du matériel prêté.

Le matériel suivant sera à ramener au complexe sportif de La Grenadière, 37 rue Paul Mazy à Périgueux :

- 2 arches,
- 8 oriflammes,
- 10 banderoles,
- 10 housses Vauban pour barrière de sécurité,
- 6 barnums.
- 1 zodiac électrique avec moteur, batteries et chargeur,
- 20 radios.



Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



<http://www.cd24natation.com> = cd24@fnatationna.fr = <https://www.instagram.com/cd24natation/> = <https://www.facebook.com/people/Comit%C3%A9-A9-de-Natation-Dordogne/61550477305005/>



Restant à votre disposition, je vous souhaite une bonne soirée et du courage pour les derniers préparatifs de la manifestation.
Bien cordialement,

Stéphanie BOUTRY
Chef de Service

Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Éducation et des Sports
Direction des Sports - Service des équipements sportifs, des bâtiments et des moyens
s.boutry@dordogne.fr
Tel: 05 53 02 02 81



C19 #RESTONS VIGILANTS

